

Hebdomadaire
du Parti ouvrier
indépendant démocratique

Pour le socialisme,
la République et la démocratie

Pour l'Internationale ouvrière

LA TRIBUNE DES TRAVAILLEURS

Tribune libre de la lutte des classes

N°410
Mercredi 11 octobre 2023
1,50 euro - (soutien : 2 euros)

Vous êtes
6 898
abonnés à recevoir
ce numéro



Logement HLM

2,5 millions de demandes en attente...

... et Macron décide d'aggraver la situation !

Pages 2 et 3

Tour Rodin à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne)

L'ÉDITORIAL Par Daniel Gluckstein

L'urgence du moment

Heure après heure, les médias revoient à la hausse le nombre des victimes civiles, particulièrement des jeunes et des enfants, qui ont perdu la vie depuis le 7 octobre, côté israélien et côté palestinien. Un bilan appelé, hélas, à s'aggraver dans les prochains jours si, comme cela est annoncé, Gaza est écrasée sous un tapis de bombes, confrontée à une intervention militaire terrestre et sa population affamée du fait de l'impitoyable blocus décidé par Netanyahu. Encore faudrait-il ajouter les milliers d'enfants tués par l'armée israélienne durant les dernières décennies.

Aucun démocrate, aucun humaniste ne peut rester impassible devant la mort d'un seul enfant innocent, quel qu'il soit, juif ou arabe. Mais invoquer cette émotion légitime et partagée ne suffit pas à ouvrir le chemin d'une solution.

En répondant à l'attaque du Hamas par un

déluge de fer et de feu contre deux millions de Palestiniens pris au piège d'une prison à ciel ouvert, Netanyahu ne fait que poursuivre ce qu'il fait depuis des années : nier l'existence d'un peuple palestinien qui revendique les droits légitimes auxquels aspirent tous les peuples. Cette négation – et la spirale de la répression et de la colonisation qu'elle entraîne – a largement contribué à l'attaque du 7 octobre. Écrire cela ne signifie ni dédouaner le Hamas de sa responsabilité dans les actes qu'il décide, ni approuver sa politique. Mais ce n'est pas le Hamas qu'Israël ignore depuis des décennies, c'est le peuple palestinien tout entier.

On peut, certes, momentanément condamner un peuple au silence. Mais on ne peut le faire disparaître, même par la terreur. La revendication nationale légitime finit toujours par ressurgir. Le journaliste israélien Gideon Levy ne dit rien d'autre dans les colonnes du quotidien *Haaretz* que nous citons en page 11.

Les travailleurs ont en mémoire qu'en 1954, lorsque le peuple algérien se souleva pour sa libération, le gouvernement français a proclamé qu'il ne s'agissait pas d'une guerre de

libération, mais d'« actes terroristes », auxquels il répondrait par des « mesures de police ». Quant au ministre de l'Intérieur Mitterrand, il déclarera : « La seule négociation, c'est la guerre. » La suite est connue : un million et demi de morts du côté algérien, mais au bout du compte, la cause légitime s'imposa contre le pouvoir colonial.

On peut partager ou non les termes du communiqué du POID et la perspective qu'il défend d'un seul État démocratique et laïque garantissant à tous ses citoyens des droits égaux. Mais que l'on soit d'accord ou non, il est un fait indiscutable : laisser Netanyahu continuer demain ce qu'il a fait hier, cela aura pour résultat sans doute des milliers, peut-être des dizaines de milliers de morts supplémentaires, pour l'essentiel des victimes civiles et des enfants, mais cela ne suffira pas à faire disparaître le peuple palestinien et ses aspirations légitimes.

Il faudra bien, d'une manière ou d'une autre, ouvrir la voie à une solution politique. Rien ne peut justifier le massacre à Gaza. L'urgence est de l'empêcher et d'imposer la levée du blocus.

Le 10 octobre, 16 heures.

**Correspondances
lutte de classe**
Enseignement, employés
et animateurs (Paris),
Ehpad, usine Marelli...
Pages 4 et 5



V^e République :
soixante-cinq ans
contre la démocratie
Page 6

La Page des jeunes
Au lieu des cours, deux
semaines de stage en
entreprise
Page 7

Hommage
à François de Massot
Page 10

International
L'OTAN, une machine de
guerre qui coûte très
cher...
Page 12



**Belgique Une loi
antidémocratique
qui vise les syndicats**
Page 13

« Ça ne peut plus durer ! »

Organiser le combat contre la vie chère et pour le droit au logement

Dans quel monde vivent-ils ?

FRANÇOIS Villeroy de Galhau est gouverneur de la Banque de France. Il prétend avoir constaté une « *claire tendance à la baisse* » des prix, en dehors des prix de l'énergie. Christine Lagarde est présidente de la Banque centrale européenne. Elle affirme que l'inflation est « *en décélération constante* ». Elle précise : « *Nous voulons ramener l'inflation à 2 %. Et nous y parviendrons.* » Son collègue de Galhau fixe même une date : « *Nous prévoyons un atterrissage de l'inflation vers 2 % d'ici 2025* » (France Info, 10 octobre).

Mais dans quel monde vivent les banquiers, Lagarde et de Galhau ? En tout cas pas dans le monde réel, celui dans lequel la vie est de plus en plus chère, celui dans lequel on compare sans cesse les prix quand on va faire ses courses, celui où on rogne sur tout pour essayer de s'en sortir.

Car si l'inflation alimentaire est passée de 11,2 % en août à 9,6 % en septembre, elle est toujours là, et bien là ! Pour les consommateurs, de fait, les prix continuent à être bien plus élevés qu'il y a un an. Et cela s'additionne, mois après mois. Et il faudrait attendre 2025 pour, éventuellement, voir enfin les prix baisser !

On lira dans ces pages les premières réponses à la pétition lancée par la rencontre nationale du 30 septembre pour l'unité pour en finir avec Macron et sa politique : « *La vie chère... ça ne peut plus durer !* » On lira aussi comment des mères de famille décident de s'organiser par elles-mêmes contre l'expulsion et pour le droit à l'instruction de leurs enfants, des mères de famille qui ont défini précisément leurs revendications et ont décidé de tout mettre en œuvre pour faire valoir leurs droits. Elles ont raison !

Alors, partout, organisons la signature massive de la pétition contre la vie chère, constituons dans nos entreprises et nos localités des comités pour l'unité pour arracher les revendications, désignons les délégations pour la prochaine rencontre nationale du 25 novembre.

Christel Keiser



Nemours (Seine-et-Marne)

« C'est la première fois que nous, les femmes, on ouvre notre bouche »

Le combat des mères contre l'expulsion de leur terrain et pour le droit à la scolarité de leurs enfants. Rencontre avec les « voyageuses de Nemours »

Le 6 octobre, nous sommes allées à la rencontre des « voyageuses de Nemours » et leur avons présenté le POID et la campagne de pétition « *La vie chère... ça ne peut plus durer !* », engagée à la suite de la rencontre nationale du 30 septembre des comités pour l'unité pour en finir avec Macron et sa politique.

Une des mères combattantes a dit qu'elle allait la faire circuler auprès des familles de leur communauté. Nous leur avons proposé qu'elles constituent elles-mêmes leur comité sur leurs propres revendications et participent à la deuxième rencontre nationale le 25 novembre.

« *Nous sommes des "voyageuses de Nemours" et on est fière de l'être ! On veut rester ici car on est des citoyens comme tout le monde. Sur notre carte d'identité, il est inscrit l'adresse du CCAS (centre communal d'action sociale) de la mairie de Nemours.* »

« *Nous sommes trente-six familles à vivre sur ce terrain depuis vingt ans, voire trente ans, pour la plus ancienne.* »

« *En 2014, la mairie de Nemours nous a promis la construction d'un "terrain familial" avec un projet gouvernemental MOUS (maîtrises d'œuvre urbaine et sociale) que nous avons signé. Mais depuis, rien n'a été fait. En Seine-et-Marne, il n'y a eu que deux terrains familiaux qui ont vu le jour. La mairie fait des promesses qu'elle ne tiendra pas car cette installation demande des travaux durant dix-huit à vingt-quatre mois.* »

« *C'est la première fois que nous, les femmes, on ouvre notre bouche. La mairie de Nemours exige notre expulsion immédiate sous prétexte d'insalubrité des logements et parce qu'on serait à l'origine de l'incendie dans la décharge sauvage à côté de notre terrain le mois dernier. C'est faux ! Notre terrain n'est pas insalubre et nous n'avons pas mis le feu.* »

« *Des entreprises et des particu-*

liers de la localité déversent tout et n'importe quoi dans cette décharge. La mairie nous a même demandé de faire de la délation en leur donnant les plaques d'immatriculation des voitures qui allaient à cette décharge. Ce qu'on a refusé catégoriquement ! Bien sûr qu'on souhaiterait que cette décharge disparaisse pour améliorer nos conditions de vie, mais c'est de la responsabilité de la mairie. »

« Nous sommes trente-six familles à vivre sur ce terrain depuis vingt ans, voire trente ans »

« *Avec les grandes chaleurs, le 11 septembre, il y a eu un départ de feu qui est devenu un important incendie. On n'a pas compris pourquoi la mairie de Nemours a empêché dans un premier temps les pompiers d'intervenir tout de suite. Avec leur gros camion, cet incendie aurait pu être éteint en quatre heures. L'autorisation d'intervention tardive des pompiers a fait qu'ils ont mis au moins deux jours à l'éteindre complètement. On a eu très peur de perdre nos caravanes !* »

« *Nous subissons de plus en plus d'intimidations : le sous-préfet est venu déjà deux fois nous demander de partir tout de suite. Avant-hier, sans présenter aucun arrêté préfectoral, il a exigé que nous partions de notre terrain pour aller sur un autre. Pour cinq à six familles, il s'engage à les "reloger" à Grez-sur-Loing avec l'eau et l'électricité. Il veut nous diviser !* »

« *La mairie de Nemours nous a adressé mardi une lettre imposant un ultimatum : "Les occupants devront libérer l'emprise de tous les véhicules et effets personnels au plus tard le 15 octobre 2023, à 17 heures. Elle*

dit qu'elle reste à la disposition des familles pour proposer des solutions d'hébergement sur les aires d'accueil disponibles sur le département, et pour poursuivre un accompagnement social. »

« *Cette situation perturbe beaucoup nos enfants : trente sont scolarisés à Nemours. Ils pleurent car ils ne veulent pas changer d'école. Moi, j'ai mis des années à obtenir une place en IME (institut médico-éducatif) pour mon enfant handicapé, je ne veux pas perdre cette prise en charge ! À croire qu'ils ont peur que nos enfants deviennent médecins ou avocats ! Nos hommes travaillent dans des entreprises sur la localité ou sont autoentrepreneurs. Cet éloignement poserait un problème.* »

« *Nous sommes défendus par un bon avocat et nous sommes touchés par les nombreux soutiens : les enseignants de nos enfants, un médecin, des habitants de la localité, les journalistes locaux, la Ligue des droits de l'homme, des partis et des élus. Il y a même un collectif qui s'est constitué pour nous défendre.* »

« *Nos revendications essentielles sont :*

– *Nous voulons rester ici sur notre terrain, jusqu'à la réalisation du "terrain familial" promis par la mairie de Nemours.*

– *Nous voulons le maintien de la scolarité de tous nos enfants dans les écoles de Nemours, dont nos enfants handicapés pris en charge par la MDPH (maison départementale des personnes handicapées).* »

Compte rendu établi par Stéphanie et Charlène (comité de Nemours du POID)



Le gouvernement s'acharne à liquider le logement HLM

Le congrès de l'Union sociale pour l'habitat (USH), qui regroupe l'ensemble des organismes HLM, s'est tenu du 3 au 5 octobre, à Nantes (Loire-Atlantique)



Habitations à loyer modéré à Bobigny (Seine-Saint-Denis)

LE CONGRÈS a été marqué par l'aggravation effrayante de la crise du logement - l'expression « bombe sociale » est revenue fréquemment dans les discours -, mais aussi par l'attachement de la direction de l'USH, en présence du ministre du Logement, Patrice Vergriete, à sceller un consensus avec lui.

Emmanuelle Cosse, elle-même ancienne ministre du Logement de Hollande (2016-2017), devenue présidente de l'USH, a « accepté en responsabilité » les « engagements » du gouvernement.

Les chiffres constatés sont éloquentes. Les rapports de l'USH évaluent à 80 000 le nombre de logements sociaux construits en 2023. Ce nombre était de 125 000 en 2017 et tout indique que, sans mesures radicales, il devrait chuter à 65 000 dans les cinq ans à venir ! Cela alors que les orateurs ont rappelé que le nombre de demandeurs de logement HLM augmentait sans cesse : plus 7 % depuis 2021, pour atteindre 2,42 millions.

L'USH estime qu'il faudrait sortir de terre 198 000 logements sociaux par an. Le diagnostic était donc bien clair.

Les gouvernements successifs, instruments dociles de l'Union européenne, ont

tous tourné le dos à la construction d'HLM en réduisant l'aide à la pierre que Macron s'est acharné à liquider à partir de 2018. Pire, il s'est lancé dans un pillage des ressources des bailleurs sociaux en taillant dans les APL (aides personnalisées au logement), obligeant les bailleurs à compenser auprès des locataires.

Macron s'est lancé dans un pillage des ressources des bailleurs sociaux

La Cour des comptes a chiffré à 4,5 % l'amputation du budget des bailleurs et à 7 % la baisse des dépenses d'entretien qui en a résulté. Et pour ce qui est de la construction de nouveaux logements, elle pointe dans son langage bien à elle « un signal d'alerte dans le moindre niveau d'engagement des bailleurs » !

La décision du capital international de relever les taux du crédit pour garantir ses profits face à l'inflation a provoqué une véritable déflagration dans le domaine de la construction. Le nombre des acheteurs

potentiels dans le privé s'est écroulé de près de moitié en un an. Leur report sur les logements à louer crée un embouteillage où les ménages les plus pauvres partent forcément perdants une fois de plus. De leur côté, les promoteurs s'inquiètent...

S'ajoutent alors les contorsions gouvernementales au nom de la protection de la planète : interdiction d'artificialisation, impossibilité de louer des « passoires thermiques » dès 2025.

Dans une telle situation, le gouvernement a-t-il annoncé qu'il allait débloquer les moyens nécessaires à la construction des centaines de milliers de logements HLM, renoncer au pillage des budgets des HLM, bloquer les loyers, interdire les expulsions ?

Dans le « contrat d'engagement » du ministre Vergriete, tout juste a-t-il été question de 1,2 milliard pour la rénovation énergétique et de vagues bonifications de prêt pour la construction.

Loin, bien loin de l'aspiration des millions de travailleurs à voir reconnu leur droit imprescriptible à un logement adapté.

André Yon

« La vie chère... ça ne peut plus durer ! »

La campagne pour en finir avec Macron et sa politique s'engage

LE MOT D'ORDRE tape dans le mille. Et pour cause ! L'envolée des prix de l'alimentation, du gaz, de l'électricité, des carburants fait que de nombreuses familles rencontrent de plus en plus de difficultés à boucler les fins de mois.

Au marché du Bois-l'Abbé à Champigny (Val-de-Marne), une mère de famille explique : « Avant, le filet de dinde coûtait 11 euros. Il est à 14,50 aujourd'hui. Il faut virer Macron et tous ces politiques qui passent leur temps à se taper dessus pendant que les prix augmentent. »

Même état d'esprit devant le Super U à Marseille (Bouches-du-Rhône) : « Oui, il faut l'unité, y'en a marre que les riches s'enrichissent et que nous, on crève ! », dit un signataire.

À Arcueil (Val-de-Marne), une jeune travailleuse s'inquiète : « Si ça continue,

on n'aura plus rien, comme aux États-Unis, où ils n'ont pas de Sécu. »

La préservation de la Sécurité sociale est au cœur des préoccupations. À Pontault-Combault (Seine-et-Marne), un travailleur témoigne : « Si je n'avais pas la Sécurité sociale, je serais mort, j'ai été opéré à cinq reprises du cancer, je n'ai rien payé et je me porte bien. »

À Nanterre (Hauts-de-Seine), sur le marché Préfecture, une signataire indique : « Oui, c'est sûr, il faut l'augmentation des salaires et défendre la Sécu ! Je vais vous prendre une pétition pour la proposer à mes voisines. » Faire circuler largement la pétition, c'est aussi ce que va faire cette salariée d'une mutuelle à Bagnolet (Seine-Saint-Denis), qui indique : « Dans mon entreprise, il y a des choses qui ne vont pas, je suis syndiquée à la CGT. Je suis

d'accord avec vous, il faut s'organiser et se regrouper. »

Au cours d'un porte-à-porte dans une cité à la porte de Vanves à Paris, une locataire s'exclame : « Pour faire les courses, on compare les produits, on calcule avant de passer à la caisse. Le problème, c'est que les prix augmentent, mais pas les salaires. »

À Paris toujours, au marché Belleville, un militant de la CGT confie : « On prépare le 13, mais bon... ce n'est pas ça qui va nous donner les augmentations de salaire. » Il achète le journal, intéressé par le compte rendu de la rencontre du 30 septembre.

À Douai (Nord), un syndicaliste hospitalier dénonce la réforme pour ceux qui vivent du RSA et devraient travailler quinze heures : « C'est la baisse du coût du travail qui s'amplifie ! »

Ville de Paris

42 premières signatures sur la pétition

Entendu au cours de la réunion de compte rendu de la rencontre du 30 septembre :

« Mais l'augmentation des salaires, ça ne va pas augmenter l'inflation ? »

« L'inflation, ce qui la crée, c'est la spéculation avec la guerre en Ukraine, avec les marges des distributeurs, avec les milliards de profits... »

« Pour arriver à obtenir quelque chose, il faut l'unité. Sinon, on ne va pas se faire entendre. »

Décision est prise de se constituer en comité contre la vie chère, de faire signer l'appel devant la cantine et dans nos services et de se réunir la semaine prochaine.

42 premières signatures ont été collectées sur le site. ■

Pôle emploi (Paris)

« On ne s'en sort pas »



On a raconté en quelques mots la rencontre du 30 septembre et les décisions prises. On a dit aux collègues que ça serait bien qu'on cherche à se réunir pour préparer la rencontre du 25 novembre. Huit collègues ont signé la pétition. « On est complètement d'accord », ont-ils dit. Ça semblait évident pour eux. Dans les discussions, est revenue l'annonce faite le matin même par la direction de Pôle emploi d'une augmentation des salaires de seulement 2 %... « Avec ça, on ne s'en sort pas », disent les salariés de Pôle emploi. ■

Aéroports de Paris

Sur les pistes



À Aéroports de Paris, nous nous sommes réunis entre salariés qui travaillent sur les pistes. L'un d'entre nous avait photocopié les trois pages de La TT 409 (4 octobre) avec le compte rendu de la rencontre nationale du 30 septembre. C'est sur cette base que la discussion s'est engagée. Nous avons collecté seize signatures et organisé une nouvelle diffusion pour en recueillir d'autres. La discussion a établi le lien entre les revendications particulières, en particulier la bagarre propre aux retraités du service auxquels la direction supprime la prime d'intéressement, et la campagne contre la vie chère. ■

Lycée (Paris)

« Et si je ramène des punaises chez moi... »

AU LYCÉE Elisa-Lemonnier le 5 octobre, un mail du proviseur à 7 h 56 informe qu'une détection canine confirme la présence de punaises de lit dans plusieurs salles. Il nous est demandé « pour éviter toute propagation de ne pas bouger les affaires d'une salle à une autre », sous-entendu : le lycée reste ouvert, à nous de faire attention.

À 8 heures, dans leur immense majorité, enseignants et élèves refusent d'entrer dans l'établissement.

À 10 heures, le proviseur nous informe dans la cour que le rectorat, en accord avec l'agence régionale de santé (ARS), a décidé que les cours devaient se poursuivre normalement en attendant le diagnostic complet et la désinfection. Ce ne serait qu'un « désagrément », les punaises n'étant pas dangereuses sur le plan sanitaire ; elles seraient « localisées » et nous n'aurions, pour

ainsi dire, rien à craindre. Des élèves prennent la parole : « Et si je ramène des punaises chez moi, ce sont mes parents qui vont devoir payer, pas vous. » Le proviseur coupe le micro, demande aux professeurs de reprendre les cours, avec des menaces de sanctions.

Nous décidons alors de rester. Nous sommes quatre-vingt-cinq professeurs. Une AG s'improvise. Décision est prise d'écrire une lettre au recteur. Nous refusons de faire cours dans ces conditions et demandons des moyens pour pouvoir assurer un suivi pédagogique. Les syndicats sont prévenus. Personne ne reprendra les cours le jeudi après-midi.

Résultat : l'entreprise qui devait faire l'état des lieux le samedi est arrivée deux jours plus tôt que prévu au lycée. La désinfection complète de l'établissement aura lieu le dimanche, une semaine plus tôt que prévu au départ. ■

Leila

Lycée (Rouen)

Retard inacceptable de salaires !

Des collègues ne sont pas payés. Les enseignants réagissent

DANS LE LYCÉE où j'enseigne, nous avons appris fin septembre qu'il risquait d'y avoir des retards de paiement des salaires des assistants d'éducation. Une assistante d'éducation confirme qu'elle percevra son salaire de septembre... le 9 octobre !

Aussitôt, je préviens les collègues dans la salle des profs. Je contacte mon syndicat, qui m'apprend que cette situation n'est pas isolée, car le rectorat de l'académie de Normandie est en grave sous-effectif.

Je propose alors à mes collègues que nous écrivions un courrier au rectorat :

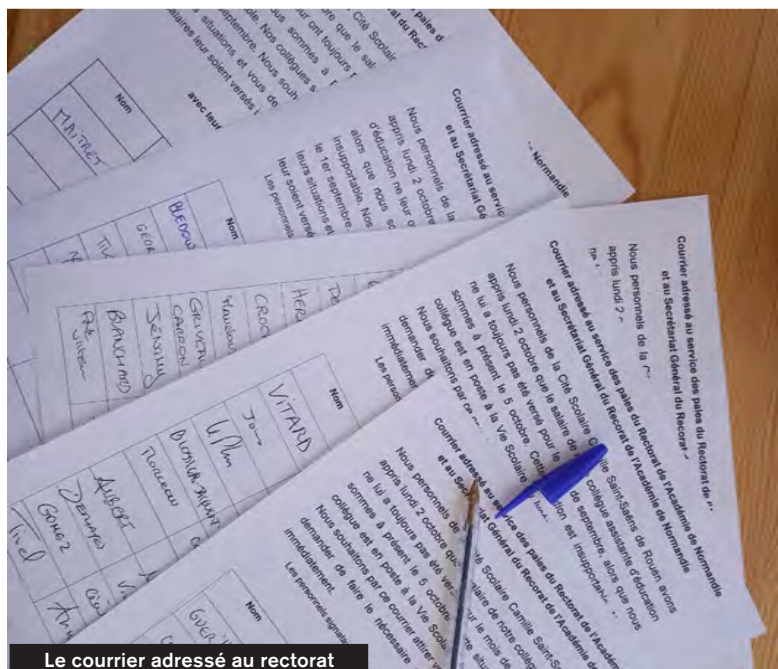
« Nous, personnels de la cité scolaire Camille-Saint-Saëns de Rouen, avons appris lundi 2 octobre que le salaire de deux de nos collègues assistants d'éducation ne leur ont toujours pas été versés pour le mois de septembre, alors

que nous sommes à présent le 5 octobre. Cette situation est insupportable. Nos collègues sont en poste à la vie scolaire du lycée depuis le 1^{er} septembre. Nous souhaitons par ce courrier attirer votre attention sur leurs situations et vous demander de faire le nécessaire pour que leurs salaires leur soient versés immédiatement.

Les personnels signataires de ce courrier avec leurs syndicats SNFOLC, SNES-FSU et CGT Educ'Action. »

En deux fois cinq minutes, aux récréations du matin et de l'après-midi, trente collègues signent le courrier. Il part au rectorat. En signant, une collègue dit : « Sur ce genre de choses, il faudrait qu'on parte en grève tout de suite, jusqu'à ce que les collègues soient payés. » Effectivement. La discussion se poursuit. ■

Céline Vitard



Le courrier adressé au rectorat



Sur le piquet de grève devant l'usine

Usine Marelli (Yonne)

« On est sorti de l'usine, ce n'est pas pour rien »

L'annonce de la fermeture de l'usine déclenche une grève immédiate

MARELLI AUTOMOTIVE Lighting a annoncé le 4 octobre la fermeture de son site de Saint-Julien-du-Sault (Yonne). Cent vingt-cinq emplois sont en jeu. La réaction ouvrière est immédiate. Le 6 octobre, on compte 100 % de grévistes parmi les salariés, avec l'organisation d'un piquet de grève 24 heures sur 24. Sandrine B., secrétaire adjointe au comité social et économique (CSE), élue CFDT, explique pour La Tribune des travailleurs : « On a besoin du soutien des médias. Nous avons eu la visite de quelques collègues de la Soprema, une autre usine de la zone, avec des croissants. La solidarité, c'est important. C'est vrai aussi dans l'usine. Moi, j'ai vingt ans d'ancienneté. C'est la moyenne de ceux qui sont là. Nous sommes une famille. On se serre les coudes, même si on a des larmes qui montent. On se connaît tous : quand on a une moyenne de vingt ou vingt-deux ans de boîte, ça crée des liens. En trente-cinq ans, il n'y a eu qu'une seule grève. C'était il y a deux ans. On savait que ça allait mal pour la boîte. On a été berné par le groupe, car aujourd'hui, en plein audit IATF (certification pour pouvoir vendre les feux), on nous annonce que l'usine ferme.

Cela alors que des milliards ont été versés par les pouvoirs publics. C'est le fonds de pension américain KKR qui en a bénéficié. Ce sont des financiers. Pour eux, on n'est que des pions, ils ne nous connaissent même pas, ils n'en ont rien à faire de nous. C'est la Bourse.

Le maire de Saint-Julien estime que les salariés pourront toujours aller chez Soprema ou chez Berner,

mais quand on a trente-cinq ans de maison qu'est-ce qu'on va aller faire dans ces boîtes ? On fait grève jusqu'à mardi, et on verra. On est sorti de l'usine, ce n'est pas pour rien. On est tous dans la grève sans exception. On laisse entrer la direction, mais à pied. Ils n'entreront pas en voiture. » ■

Annie Kermin

Un communiqué de soutien de l'union départementale FO souligne : « Une nouvelle fois, notre département est durement touché par les restructurations industrielles. Après la fermeture du site Benteler à Migennes, de RKS à Avallon, de Figeac Aéronautique à Auxerre, c'est l'emploi industriel qui est sacrifié sur l'autel de la rentabilité financière. »

Ehpad du Château de Neuville (Val-d'Oise)



Document des salariées de l'Ehpad

Les salariées de l'Ehpad du Château de Neuville (Val-d'Oise) ont fait une longue grève début 2022, avec la CGT, pour les salaires, le paiement des heures supplémentaires, l'annulation de la réorganisation des plannings infirmiers qui détruisent les vies de famille. Les revendications n'avaient pas été arrachées. Aujourd'hui, le conseil de prudhommes ordonne aux patrons de fournir tous les documents sur l'organisation du travail. Siham, syndicaliste commente : « Cette mesure d'instruction est rare. Nous avons obtenu que notre employeur fournisse, entre autres, nos agendas, nos relevés, nos dossiers professionnels. Ces documents nous serviront à démontrer et quantifier les préjudices liés au non-paiement des heures supplémentaires effectuées quotidiennement pour assurer les soins aux résidents. Si dans un mois à partir de la publication de l'ordonnance, l'employeur ne nous a pas fourni les documents demandés, il s'exposera au paiement de 50 euros par jour et par dossier. Nous en avons sept. » ■

Employés de la Ville de Paris

« Sur le même lieu de travail, il y a des inégalités de traitement »

Rassemblement des salariés des Espaces parisiens pour l'insertion, pour les effectifs et pour une prime



Rassemblement des salariés des Espaces parisiens pour l'insertion

LES SALARIÉS des EPI (Espace parisien pour l'insertion) de la Ville de Paris se sont rassemblés le 3 octobre. Les correspondants de *La Tribune des travailleurs* sont allés à la rencontre des manifestants, dont la grande majorité sont des femmes.

• « Nous travaillons pour la Ville de Paris. Nous sommes conseillers d'insertion, nous organisons concrètement l'accompagnement des personnes au RSA (revenu de solidarité active). Nous accueillons, conseillons et accompagnons des milliers de personnes en grande difficulté. Nous sommes confrontés à des gens en très grande précarité. Nous sommes quatre-vingt-dix dans sept EPI et en sous-effectif au regard des demandes et des suivis que cela nécessite. »

• « Nous sommes rassemblés ce matin et en grève avec la CGT. Nous demandons à toucher l'équivalent de la prime Ségur. Elle a été décidée par la Ville de Paris pour certains agents, mais pas pour nous. Ce qui fait qu'au sein du même lieu de travail il y a des inégalités de traitement, alors que nous avons les mêmes missions. »

• « Nous demandons que tous les personnels de la DSOL (Direction des solidarités de la Ville de Paris) puissent bénéficier de la prime Ségur. Certaines, ici présentes, après vingt-huit ans d'ancienneté ont un salaire mensuel de 2 200 euros par mois. Dans une situation où les prix de l'alimentation et de l'énergie flambent, nos salaires sont quasiment bloqués et cela devient de plus en plus difficile. Moi, j'ai 61 ans, si je pars à la retraite à 62 ans, je vais toucher à peine 1 400 euros. »

• « Nous demandons à être reçus par Mme Léa Filoche, adjointe à la maire de Paris en charge des solidarités. Mais nous n'avons aucune réponse. Ce n'est pas la première fois que nous sommes en grève et que nous manifestons. »

• **Une manifestante insiste** : « Il faudrait que tous les salariés de la Ville de Paris se mettent en grève pour les augmentations de salaire et pour que tout le monde touche la prime. »

Jean-Pierre Daynard

La Poste (Mainvilliers)

Le syndicat appelle la population à défendre le service public

Mobilisation pour la réouverture d'un bureau de Poste

DEPUIS FIN JUIN, les habitants de Mainvilliers (Eure-et-Loir), ville de plus de 11 000 habitants, sont privés de bureau de Poste. Devant cette absence de service public, le syndicat CGT PTT départemental a informé la population. Une pétition pour la réouverture immédiate du bureau a été lancée. Des habitants, des commerçants s'en sont saisis. Le syndicat CGT invite alors les usagers à une réunion publique le 6 octobre.

La mairie, propriétaire des locaux de La Poste n'a pris contact avec le syndicat qu'à l'annonce de la réunion publique. La Poste fait, elle, preuve d'un grand silence.

Douze personnes sont présentes à la réunion, militants ouvriers, usagers de La Poste, élus municipaux, agents de La Poste. L'un des initiateurs de la pétition constate : « Ce n'est qu'à partir du début de la circulation de la pétition que les choses ont avancé. Les travaux ont eu lieu, le bureau de Poste doit rouvrir le 9 octobre à 14 heures. » Un participant interroge : « Mais avec toutes les activités ? » Un autre : « Les gens ont le sentiment d'avoir été complètement abandonnés. Je serai devant le bureau lundi à 14 heures pour m'assurer du maintien de toutes les activités. On sait que La Poste cherche la rentabilité et le bureau de Mainvilliers est un bureau avec des usagers qui ne sont pas des "clients" rentables aux yeux de La Poste. Donc le type même de bureau dont La Poste veut se débarrasser. »

Un comité de vigilance rassemblant militants syndicaux et usagers de La Poste est créé. Il prend position pour le maintien de toutes les activités et le maintien des horaires d'ouverture. À suivre.

Correspondant

École (Val-de-Marne)

Quatre à cinq ans d'attente pour une place adaptée

La situation désastreuse des enfants handicapés soulève l'indignation

LE SNUDI-FO Val-de-Marne a tenu une conférence de presse le 2 octobre. Ce syndicat enseignant s'indigne du fait que le temps d'attente moyen soit de quatre à cinq ans avant qu'un enfant ne soit orienté vers un établissement spécialisé type institut médicoéducatif (IME). Cela à partir du moment où la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) a notifié que c'est un droit pour cet enfant.

Il informe qu'officiellement trois quarts des orientations des enfants sont effectués par défaut, en ne respectant pas les besoins et la nature du handicap. Ainsi, sur cent quatre-vingts notifications pour une orientation en unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis) du trouble du spectre autistique, seulement dix-huit élèves y ont obtenu une place : 90 % des enfants n'en bénéficient pas.

La Tribune des travailleurs était présente à cette conférence de presse et a recueilli des témoignages d'enseignants.

Florence, directrice d'une école à Rungis : « La famille d'un des enfants présentant des troubles du spectre autistique attend depuis six ans une place en IME pour son fils. Ces familles sont en plein désarroi et excédées. L'un d'eux se déshabille dans la cour de récréation. Il monte sur la rampe d'escalier à plus de deux mètres au risque de se blesser gravement. Pour le faire descendre, il faut attendre qu'un membre de sa famille puisse intervenir. »

Une directrice d'école maternelle à Vitry-sur-Seine : « Nous ne disposons que de cinquante-quatre heures d'AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) alors que nous devrions en avoir cent soixante-dix. Des élèves ont besoin régulièrement de calme et de silence que nous ne pouvons leur apporter sans la présence de l'AESH qui leur a été notifiée et à laquelle ils ont droit. Une de nos élèves a des troubles moteurs et neurodéveloppementaux très importants. Elle ne marche pas et ne peut se déplacer seule, elle n'a pas d'équilibre, ne tient pas debout et ne parle pas. Pour sa sécurité et faute d'un fauteuil adapté à ses besoins spécifiques, nous avons dû demander à la maman de nous laisser une poussette à l'école afin de pouvoir la mettre dedans car lorsqu'elle est assise sur une chaise, elle glisse. »

Adrien Muzard

Animateurs (Paris)

« Le taux d'encadrement des enfants n'est pas respecté »

Les revendications des grévistes sont nombreuses

UN PRÉAVIS de grève de deux heures sur les services de l'interclasse du midi couvrant l'ensemble des écoles de Paris a été déposé pour les animateurs. Les services de cantine ne peuvent avoir lieu car les enfants des écoles ne sont plus encadrés. Paroles de grévistes dans une école.

• « Ici, tous les collègues ont décidé de se mettre en grève et de suivre le mot d'ordre du syndicat majoritaire, l'Unsa. Nous savons que cela pénalise les parents et nous en sommes désolés, mais nos conditions de travail ne permettent pas à leurs enfants d'être en sécurité. C'est la Mairie de Paris qui est responsable de cette situation. »

• « Les enfants ont besoin d'être encadrés pour leur accorder toute notre attention dans les activités que nous leur proposons. Or il y a un manque

de personnels chronique. Il y a des écoles où le taux d'encadrement n'est pas respecté. Parfois, il y a un animateur pour trente enfants, alors que le taux d'encadrement est de un pour dix-huit pendant les TAP (temps d'activités périscolaires) et l'étude le soir. »

• « Nous avons commencé à rédiger ensemble un cahier de doléances pour notre école. »

• « Nous travaillons en REP (réseau d'éducation prioritaire). Les enseignants touchent une prime et alors que nous accueillons le même public, nous ne la touchons pas. Nous la voulons. »

• « 50 % des collègues de l'école sont des vacataires. S'ils sont en arrêt maladie, on leur retire trois jours de salaire ! Ce sont trois jours de carence. On demande que les vacataires soient contractualisés ou titularisés. »

Correspondant



Lors d'un rassemblement des animateurs de la Ville de Paris, le 5 juin

PHOTO CORRESPONDANT

En bref...

165 sur 167

La direction du groupe Marelli Crevalcore a annoncé le 4 octobre la fermeture du site d'Argentan (Orne). Cent soixante-sept emplois sont menacés. Cette entreprise avait été rachetée en 2019 par un groupe japonais détenu par le fonds d'investissement américain KKR (lire également page 4). La grève a commencé le jour même de l'annonce. Au deuxième jour, on comptait 165 grévistes sur les 167 salariés.

Grève des médecins

Le 13 octobre, l'ensemble des syndicats des médecins libéraux appelle à la grève les généralistes et les spécialistes pour réclamer une hausse du tarif des consultations. Les médecins généralistes réclament la reprise des négociations conventionnelles entre les syndicats et la Caisse nationale d'assurance maladie.

Chambre froide

Le 22 septembre, deux délégués syndicaux de la CFTC d'Arc Prestations se rendent sur le site de Guerche-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) pour y faire connaître le syndicat. Un membre de la direction les enferme dans la chambre froide de l'abattoir et les frappe. « Il nous a menacés, en nous disant qu'on n'avait rien à faire ici, que les salariés n'avaient pas besoin de nous, et qu'il fallait qu'on parte vite », explique l'un des deux syndicalistes à France Bleu Armorique.

Ouverture

Les enseignants et les parents de l'école élémentaire Jean-Jaurès à Fumel (Lot-et-Garonne) se sont mobilisés pour l'ouverture d'un troisième CE1 refusé par l'inspecteur d'académie. Occupation de l'école et grève des enseignants se préparent. L'inspecteur de circonscription informe alors de l'ouverture demandée pour accueillir les élèves en surnombre. « C'est bien tous ensemble qu'on est plus fort ! », réagit une enseignante.

Un parti pour la rupture

NOTRE PARTI poursuit la préparation de son congrès extraordinaire du 9 décembre prochain, dont l'ordre du jour porte sur le changement de nom et sur la proposition que le POID devienne le « Parti des travailleurs » (lire notre dossier « Notre parti doit-il changer de nom ? » dans le numéro du 30 août).

Il s'agit de modifier le nom du parti, mais pas sa nature de parti pour la rupture avec les institutions, de parti de lutte de classe, un parti se battant, de façon indépendante, pour l'unité des rangs ouvriers, un parti pour ouvrir la voie au renversement de Macron et de sa politique, un parti opposé au budget militaire et à la marche à la guerre. C'est bien pour la réaffirmation d'un tel parti que nos comités sont engagés dans des débats, des discussions, des décisions, pour élire les délégués aux congrès départementaux qui précéderont le congrès national.

Patrice Faucheux

Elles adhèrent

« Agir pour un monde meilleur »

EMPLOYÉE à Pôle emploi à Paris, Louisa, 40 ans, a longtemps enseigné le français comme langue étrangère, d'abord en Algérie, puis en France auprès des enfants et des immigrés. « J'aime transmettre, je m'enrichis des autres. » Elle s'engage avec notre parti, parce qu'elle veut « agir pour un monde meilleur, de façon réaliste, pragmatique », se disant comme « pétrie d'espérance ». L'engagement est une notion qui l'intéresse particulièrement, puisqu'elle fut son sujet de thèse universitaire, « La poétique de l'engagement », s'inspirant d'écrivains ayant combattu le racisme et le colonialisme, notamment le Congolais Tchicaya U Tam'si, dit « le Rimbaud noir ». Elle dit « souffrir » de voir que « la France n'est plus une terre d'asile », posant autour d'elle la question : « C'est qui, dans notre pays, la main-d'œuvre la plus exploitée ? »

Gerline, 42 ans, a adhéré au comité de Bouffémont (Val-d'Oise), elle est technicienne chez Enedis. Fermement partisane du retour au monopole public du secteur de l'énergie, elle s'est convaincue d'adhérer au POID après le meeting européen du 4 juin dernier contre la guerre. « Je suis animée de valeurs chrétiennes et de convictions internationalistes et je veux être partie prenante des combats contre un gouvernement qui ne prend pas en compte les besoins de la population la plus démunie. Pour venir en aide aux plus pauvres, je participe, de façon bénévole, à des maraudes nocturnes et, là, la misère causée par la politique du pouvoir, elle me saute aux yeux. »

1 429 travailleurs et jeunes ont signé la pétition : « La vie chère... ça ne peut plus durer ! »

Macron et Fabius célèbrent la Constitution française

Soixante-cinq ans de « stabilité » contre la démocratie



Manifestation contre la réforme des retraites après l'usage du 49-3, à Paris le 28 mars 2023

MACRON a glorifié la Constitution « la plus stable de notre histoire », ce 4 octobre, à l'occasion du 65^e anniversaire de la V^e République. Cette Constitution, c'est celle qui lui permet – comme à tous ses prédécesseurs, de De Gaulle à Hollande – de mettre en œuvre la politique des capitalistes, contre la démocratie, à coups de 49-3.

Fabius, le président « socialiste » du Conseil constitutionnel, s'est félicité, lui aussi, que la V^e République « a le mérite de durer » et d'« être stable ».

Stabilité ? Il est vrai que depuis sa naissance – le coup d'État en 1958 de De Gaulle – et jusqu'à aujourd'hui, elle bénéficie d'un large soutien de toutes les forces politiques institutionnelles.

Un autre « socialiste », Mitterrand, dénonçait naguère une Constitution du « coup d'État permanent », avant de s'y soumettre et de la défendre. S'y conformèrent aussi les gouvernements de « gauche plurielle » et de cohabitation, ses ministres PS, PCF, ou devenus insoumis.

Plus récemment, alors que des millions de manifestants pour le retrait de

la réforme des retraites se heurtaient au coup de force du 49-3, aucun groupe parlementaire ne s'est prononcé pour rompre avec la V^e République.

Au contraire, tous s'en sont remis au président de la République, au Conseil constitutionnel, à tel ou tel article de la Constitution. Faut-il chercher ailleurs sa longévité ? « Stables », ces institutions ? Disons plutôt qu'elles sont soutenues par un large éventail politique.

Une réforme du référendum en vue

Dans son discours, Macron a proposé d'élargir le champ des sujets pouvant faire l'objet d'un référendum et de faciliter le référendum d'initiative partagée, jamais utilisé. Serait-ce plus démocratique ? Dans la V^e République, tout référendum est dans les mains du chef de l'État. D'« initiative partagée » ou pas, c'est lui qui peut le déclencher, ne pas le déclencher, choisir la question posée, décider du calendrier. Ces révisions donneraient donc davantage de pouvoir au président.

Macron avait déjà fait ces propositions en 2018. Cette fois, il espère pouvoir s'appuyer sur sa récente rencontre avec les représentants des partis représentés au Parlement (de LFI au RN, en passant par le PCF, le PS, EELV, LR...). Il s'en est de nouveau félicité : lors de ce dîner fin août à Saint-Denis, que tous ont honoré, « un certain nombre d'enjeux ont été mis sur la table par les différentes formations politiques ».

Elles lui ont effectivement proposé des thématiques à bien vouloir soumettre à référendum. Bompard (LFI) en a réclamé un sur la réforme des retraites, Bardella (RN) et Ciotti (LR) sur l'immigration. Une logique d'« opposition » dans le plus pur style de la V^e République : à la fin, c'est le président de la République qui décide.

Problème : quel sujet de référendum retenir pour obtenir un plébiscite ? Immigration, décentralisation, liberté d'avorter ? Le journal patronal *Les Échos* s'interroge : il va falloir « trouver une question suffisamment impliquante pour que les Français s'attachent à y répondre plus qu'à sanctionner le président. Existe-t-elle ? ». Bonne question.

Grégory Fernandes

La première séance de l'école de formation du POID s'est tenue

LE VENDREDI 29 septembre à Montreuil, au siège de notre parti, se tenait une conférence intitulée : « Le développement du capitalisme, la formation du prolétariat et de la conscience de classe ». Elle couvrait une période allant des premières manufactures de la période féodale, en passant par la prise du pouvoir par la bourgeoisie lors de la Révolution française, jusqu'à l'émergence, lente, des premiers embryons de l'organisation ouvrière.

C'était la première séance du cycle de formation décidé par le bureau national. Comme l'a rappelé notre camarade Paul, animateur de la séance et militant du POID, il s'agissait de répondre à une demande des militants et d'offrir à chaque adhérent la possibilité d'étudier l'histoire du mouvement ouvrier. Après l'exposé et les repères historiques donnés, une série de questions a permis d'appro-

fondir le sujet, sur ce qu'étaient les compagnonnages, les différences d'évolution du mouvement ouvrier entre la France, l'Angleterre ou l'Allemagne, la nature du salariat, la révolte des canuts (ouvriers du tissage de la soie) à Lyon, en 1831. « Soumis à des conditions de vie misérables, les canuts se révoltèrent et parvinrent à prendre le contrôle de la ville de Lyon, au prix de plusieurs dizaines de morts. Si un comité insurrectionnel est mis en place, il ne sait que faire de cette victoire, faute d'un véritable programme et, début décembre, une importante armée de 20 000 hommes du gouvernement national reprit la ville. Cette révolte ouvrière, l'une des premières de l'ère industrielle, occupe une place particulière dans l'histoire et a vu la naissance du premier hebdomadaire ouvrier, *L'Écho de la fabrique* », a expliqué Paul.

La prochaine séance, consacrée à « 1848 : la rupture définitive entre la

classe ouvrière et la bourgeoisie », se tiendra le 27 octobre.

On peut s'inscrire sur :

formationhistoriquepoide@gmail.com

P. F.

PARTI OUVRIER
INDÉPENDANT
DÉMOCRATIQUE

Je souhaite adhérer

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

E-mail :

Bulletin à renvoyer à :
POID, BP 27 - 93101 Montreuil Cedex

Organiser les combats là où nous sommes

EN FRANCE, les étudiants font face à de graves attaques du gouvernement contre le droit à étudier dans de bonnes conditions. La liste est longue : problèmes d'attribution des bourses, dont le montant ne suit pas l'inflation, problèmes administratifs et tri des étudiants qui se retrouvent, pour des dizaines de milliers d'entre eux, sans affectation, problèmes de logement... Tout cela, c'est la politique de Macron.

Dès la rentrée, les militants de la Fédération des jeunes révolutionnaires se sont portés sur leurs lieux d'études avec un tract pour discuter avec les étudiants. Pas seulement pour témoigner. Ensemble, nous nous mobilisons : nous organisons des réunions publiques dans nos foyers, qui ont débouché sur la constitution de comités de défense du logement, par exemple à Amiens, à Lille, à Nanterre. Ces comités ont listé leurs revendications, fait signer d'autres étudiants, avec l'objectif d'aller les chercher auprès des responsables. Bref, organiser. Lors de la rencontre nationale pour l'unité du 30 septembre (voir notre précédent numéro), des délégués jeunes de ces comités étaient présents. Ils ont partagé, avec d'autres, les expériences de combat sur des revendications diverses. Les luttes étudiantes y rejoignent les revendications de la classe ouvrière, dans un même mouvement.

Car il y a un lien entre tous ces combats, en apparence différents : ils ont tous pour raison la politique de Macron, au service des capitalistes. Le combat pour les revendications étudiantes rejoint le combat de toute la classe ouvrière pour chasser le gouvernement.

Jérémie

« Bien loin de ce que je voulais faire... »

JE TROUVE qu'avoir un stage ça peut être une opportunité pour s'insérer dans un corps professionnel, pour s'habituer au monde du travail. Mais devoir dépendre de ce stage pour mon avenir et Parcoursup, je trouve ça compliqué. L'année dernière, pour mon stage de troisième, j'ai galéré à en trouver un à temps. Une semaine avant le début de la période de stage, j'en ai trouvé un dans une école, bien loin de ce que je voulais faire au départ.

Yassine, lycéen à Pantin (Seine-Saint-Denis)

« On ne devrait pas dépendre d'un stage »

JE SUIS TOTALEMENT CONTRE, parce que quand on passe le bac, on ne devrait pas dépendre d'un stage fait en seconde. L'école, c'est fait pour apprendre des choses et on devrait être évalué sur ce qu'on a appris à l'école. Donc, que notre avenir dépende de ce stage, c'est se moquer de nous. Il manque 2 500 professeurs et on nous demande de faire un stage ? Un stage de deux semaines, ça ne va pas remplacer un an passé avec un professeur.

Fanny, lycéenne à Pantin (Seine-Saint-Denis)



Collégien en stage dans la construction

PHOTO PREFECTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Au sujet des annonces du ministre Attal pour les classes de seconde

« Reconquête du mois de juin » ?

Au lieu des cours, deux semaines d'exploitation en entreprise !

FIN SEPTEMBRE, le gouvernement a annoncé, via un mail envoyé aux professeurs et aux chefs d'établissement le 28 septembre, une nouvelle mesure contre les lycéens : la « véritable reconquête du mois de juin ». Il s'agit d'imposer pour tous les élèves de seconde « un stage en entreprise, dans une association ou un service public, d'une durée de deux semaines du 17 au 28 juin 2024 ». Le Service national universel comptera aussi comme un stage, selon les annonces du gouvernement. Ce stage s'ajoute à celui d'une semaine déjà existant en troisième, obligatoire. Le ministère assure qu'« il y aura une mobilisation nationale pour trouver des terrains de stages ».

L'annonce de cette mesure a tout de suite suscité l'enthousiasme du patronat. Le Medef a affirmé que « si l'objectif recher-

ché par Gabriel Attal est l'amélioration de la politique d'orientation des élèves, alors le Medef ne peut que s'en féliciter et appuiera bien évidemment cette dynamique avec ses adhérents », tandis que le secrétaire général de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) parle d'une « bonne idée ».

Ça ne peut que réjouir les patrons qui sont satisfaits de se voir livrer des jeunes qui pourront travailler gratuitement

Bien entendu, une telle mesure ne peut que réjouir les patrons qui, loin de se préoccuper de l'orientation des jeunes, sont

bien satisfaits de se voir livrer des milliers de jeunes chaque année, qui pourront travailler gratuitement. C'est aussi l'occasion pour les patrons d'essayer de formater les esprits. Et Attal ose dire que le but est de « relever le niveau des élèves ». Dans un tract, la Fédération des jeunes révolutionnaires affirme au contraire : « Il n'en est rien ! Comment peut-on relever le niveau des élèves en nous envoyant des heures de cours pour nous envoyer travailler ? Les stages en entreprise, ce n'est pas l'école, c'est l'exploitation. Nous ne voulons ni SNU obligatoire ni exploitation dans les entreprises ! Nous voulons pouvoir étudier et, pour cela, nous voulons des professeurs, des heures de cours et de vrais diplômés ! » Et pour cet objectif, il faut prendre l'argent là où il est : dans les poches des patrons et dans le budget militaire.

Paul

« Une semaine à passer le balai »

L'ANNÉE DERNIÈRE, j'étais choquée en entendant mes amis raconter leur stage (une semaine obligatoire pour les élèves de troisième - ndlr). Certains ont passé une semaine à ne rien faire. D'autres ont passé toute la semaine à passer le balai, à plier des cartons ou à ranger des dossiers. L'objectif du stage par l'observation n'est pas atteint soit parce qu'ils n'ont rien fait au lieu d'apprendre, soit parce qu'ils ont travaillé au lieu d'observer. En règle générale, sans piston, l'élève a rarement le

stage qu'il souhaite avoir. Il se contente alors de la première occasion qui se présente. Les profs ont bien précisé que les élèves doivent les prévenir en cas d'exploitation, mais ceux qui se sont trouvés dans cette situation ont évité de la dénoncer. Il faut préciser aussi que les oraux ne sont que rarement conformes à leurs réelles expériences. Pour décrocher de bonnes notes, les élèves essaient de mettre en valeur une expérience non représentative de la réalité.

Elyssa, lycéenne de seconde à Paris



PHOTO FCFPE

« Il s'agit de fournir à bas prix une main-d'œuvre peu qualifiée et exploitable »

Réaction d'une professeure de lettres à Lyon



LE GOUVERNEMENT veut que les entreprises aient un droit de regard dans l'enseignement. Ce qu'on enseigne devrait à long terme servir à l'entreprise. Ça fait un moment qu'ils s'y emploient. Ils l'ont fait avec les stages de BTS ; là, c'est dès la seconde. Je rapproche cela de la nouvelle allocation de stage à partir de 50 euros par semaine pour les élèves de lycée professionnel, prétendument pour leur donner un coup de pouce. Mais pour moi, il s'agit juste de fournir à bas prix une main-d'œuvre peu qualifiée et très exploitable. Ce nouveau stage en seconde, c'est la même chose. Quand tu es jeune et que tu arrives dans une entreprise, tu es plus facilement maniable. Déjà, on sait que le stage en entreprise en troisième, dit

d'observation, n'est pas profitable aux élèves.

Nous vivons dans une société où l'homme exploite l'homme, mais à 15 ans, on ne peut pas parler de consentement : ils n'auront pas le choix ! Leur imposer des choses aussi abruptes, c'est creuser la tombe de la jeunesse et de sa capacité à décider par elle-même.

On imagine bien quelles entreprises vont intercéder auprès des lycées pour offrir ces stages : les grosses en profiteront, pas les petites boîtes. Je suis sûre que celles qui prendront les stagiaires auront une contrepartie financière de l'État, comme une exonération d'impôts : derrière, ce sont des intérêts capitalistiques.

L. G.

7 octobre, dans le monde : « Asile inconditionnel »

Des dizaines de rassemblements à l'appel du Comité

RÉPONDANT À L'APPEL du Mouvement spontané des femmes afghanes (SMAW), le Comité international de défense des femmes afghanes - coprésidé par Christel Keiser (France) et Rubina Jamil (Pakistan) - avait appelé à organiser rassemblements et piquets pour que les gouvernements d'Europe et d'Amérique du Nord accordent l'asile aux femmes afghanes persécutées par le régime des talibans et pour la libération de Neda Parwani et de Julia Parsi, récemment arrêtées.

Elles sont soixante-cinq enseignantes, étudiantes, ouvrières, médecins, femmes au foyer, contraintes de vivre clandestinement dans les « maisons de protection » du SMAW, car leur tête est mise à prix par le régime sanguinaire des talibans. Parce que, depuis octobre 2021, elles ont organisé protestations et manifestations contre l'interdiction faite aux femmes d'aller au collège, au lycée, à l'université, au travail, dans les lieux publics. Soixante-cinq qui, avec des milliers d'autres, continuent à exiger « le pain, l'école et la liberté ». Soixante-cinq pour lesquelles le Comité international demande aux autorités des grandes puissances de les exfiltrer d'Afghanistan et de leur accorder l'asile immédiat.

Ce 7 octobre, dans de nombreuses villes d'Afghanistan, de France et d'autres pays dans le monde, militantes et militants d'organisations politiques, syndicales ou féminines, élus, personnalités se sont rassemblés avec une seule exigence : « Asile inconditionnel pour les femmes afghanes persécutées ! »

Pour soutenir cette campagne, verser de l'argent et rejoindre le Comité international, visitez son site Internet : <https://defendafghanwomen.org/>



Avrankou (Bénin)



Takhar (Afghanistan)



Chittagong (Bangladesh)



Toronto (Canada)

Des rassemblements dans huit provinces d'Afghanistan

Dans le monde « Libérez »



Kaboul (Afghanistan)



Nangarhar (Afghanistan)



Balkh (Afghanistan)

EN AFGHANISTAN ce 7 octobre, le Mouvement spontané des femmes afghanes (SMAW) a organisé des rassemblements dans les provinces de Badakhshan, Balkh, Farah, Kaboul, Kunduz, Laghman, Nangarhar et Takhar. Parfois, les femmes se sont rassemblées dans les « Maisons de protection » ouvertes par le SMAW où vivent clandestinement les femmes recherchées par les services secrets talibans. À Kaboul, deux jours avant le 7 octobre, les services secrets talibans ont découvert le lieu prévu du rassemblement et menacé d'arrêter toutes les participantes. Le lieu a été modifié à la dernière minute et les participantes s'y sont symboliquement rassemblées en burqa. Dans la province de Kunduz, les militantes ont dénoncé, outre les mesures anti-femmes, les discriminations dont sont victimes la minorité hazara et les croyants de religion chi'ite. Dans plusieurs rassemblements, comme dans les provinces de Takhar et de Farah, les participantes ont appelé la communauté internationale à refuser de reconnaître le régime taliban et à cesser de le financer sous prétexte d'aide « humanitaire ».



Berlin (Allemagne)



Lisbonne (Portugal)



Martinique



San Francisco (États-Unis)

« Appel pour les femmes afghanes persécutées ! »

Comité international de défense des femmes afghanes



« Appel de soutien et dans toutes les langues : Neda Parwani et Julia Parsi ! »



AUX ÉTATS-UNIS, trois rassemblements se sont tenus : à **Seattle** (État de Washington), à **San Francisco** (Californie) et à **New York**. Rassemblant des militantes, des avocats, des représentants de Socialist Organizer et du Freedom Socialist Party ainsi que de l'hebdomadaire *Haïti Liberté*, ils ont demandé audience au cabinet de Nancy Pelosi, présidente de la Chambre des représentants. Au **Canada**, piquets et rassemblements se sont tenus à **Ottawa** et **Toronto**. Au **Mexique**, des prises de position de responsables du syndicat de l'enseignement CNTE de l'État du **Chiapas** ont circulé, et un piquet se tenait à **Mexicali** à la frontière des États-Unis. En **Martinique**, un piquet de solidarité a eu des échos dans la presse locale. Au **Brésil**, une lettre ouverte au ministre des Droits de l'homme du gouvernement Lula, Silvio Luiz de Almeida, signée par des militantes et élus du Parti des travailleurs, du PSOL, du PCdoB, des syndicalistes, etc., circule. Au **Bénin**, dans la localité d'Avrankou, un piquet de femmes artisanes et syndicalistes s'est rassemblé « pour soutenir leurs sœurs afghanes persécutées ». En **Australie**, l'organisation Radical Women s'est associée à la campagne. Au **Pakistan**, nous informe Rubina Jamil, secrétaire générale de la All-Pakistan Trade Union Federation (APTUF) et coprésidente du Comité international, une manifestation a eu lieu à **Lahore** ainsi que des rassemblements à **Karachi** et dans la province du **Sind**. Au **Bangladesh**, militantes et militants du Parti démocratique des travailleurs et syndicalistes étaient nombreux à se rassembler à **Dacca** et **Chittagong**. Au **Portugal**, des piquets de solidarité ont été organisés à **Lisbonne**, avec la participation de l'organisation féministe historique UMAR. Dans l'**État espagnol**, plus de trente participants se sont rassemblés à **Bilbao**, avec le soutien des organisations syndicales CGT, Commissions ouvrières et CNT (Eskerraldea). Rassemblement face au ministère des Affaires étrangères à **Berlin** (**Allemagne**) au cours duquel Jamila, réfugiée afghane et militante du SMAW, est intervenue. En **Belgique**, le député Nabil Boukili (Parti du travail) déclare qu'il « interpellera la ministre des Affaires étrangères pour demander que toutes les femmes afghanes fuyant les talibans aient le droit d'asile en Europe ». En **Norvège** à **Oslo**, face au siège du Parlement pour dénoncer les tentatives du gouvernement norvégien de « normaliser » ses relations avec le régime taliban. En **Italie**, compte tenu de la manifestation syndicale nationale à Rome du 7 octobre, un rassemblement aura lieu à **Turin** le 10.

« À Paris : « Que chacune et chacun s'adresse aux responsables politiques, aux syndicalistes, aux responsables associatifs, aux élus, aux députés » (Christel Keiser) »

DEVANT plus d'une centaine de militantes et militants rassemblés **place de la Bastille à Paris**, Camille Adoue a lu les messages de Martine Aubry, maire de Lille, de la philosophe et militante féministe Xavière Gauthier et de Rony Brauman (ex-président de Médecins sans frontières). Puis Christel Keiser, secrétaire nationale du POID et coprésidente du Comité international de défense des femmes afghanes a rappelé que « l'accord de Doha de 2020 signé entre les États-Unis et les talibans, actant le retrait des troupes des États-Unis et de l'OTAN d'Afghanistan en août 2021, a réinstallé les talibans au pouvoir. Il leur a laissé les mains libres et a accéléré la descente aux enfers pour les femmes afghanes. Et qu'on ne nous dise pas que l'administration américaine ne savait pas : un rapport de l'ONU du 15 juin dernier reconnaît que dans l'accord de Doha, il n'y a "aucune mention des droits des femmes, ni aucune garantie pour les préserver". » Elle a rappelé le combat extrêmement courageux du Mouvement spontané des femmes afghanes qui, malgré la répression brutale, a organisé une mobilisation permanente contre « les interdictions frappant les femmes, interdictions (qui) se sont multipliées : interdiction de fréquenter les bancs des écoles, collèges, lycées et universités ; interdiction de se rendre dans les bains publics, parcs et salles de sport, interdiction de travailler dans les ONG, interdiction de sortir non accompagnées par un homme, fermeture des salons de beauté privant les femmes de ressources et des quelques lieux de liberté qu'il leur restait (...). C'est pour aider



ces femmes à combattre pour leurs droits qu'a été constitué, le 29 octobre 2022, le Comité international de défense des femmes afghanes, à l'issue de la conférence internationale des femmes travailleuses suivie, le 30 octobre, par la conférence internationale contre la guerre et l'exploitation. Car, on le sait, dans une situation internationale de plus en plus marquée par la guerre, le combat pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes est indissociable du combat contre la guerre. » Rappelant les démarches faites par l'antenne française du Comité international auprès du président de la République et du ministère des Affaires étrangères pour qu'ils accordent l'accueil inconditionnel aux femmes persécutées et leurs réponses, Christel Keiser conclut : « Que chacune et chacun s'adresse aux responsables politiques, aux syndicalistes, aux responsables associatifs, aux élus, aux députés. »

Des rassemblements dans toute la France

TRAVAILLEUSES, jeunes, militantes et militants syndicaux de toutes affiliations, mais aussi de la Ligue des droits de l'homme, du Syndicat des avocats de France, d'Amnesty International, et également du PS, du PCF, de LFI, d'EELV, du POID... elles et ils étaient nombreux sur les piquets et rassemblements du 7 octobre à l'appel du Comité international, comme à **Auch**, à **Avignon**, où se tenait une conférence de presse, à **Brest**, en présence d'élus municipaux, à **Charleville**, à **Cherbourg**, sous la forme d'une conférence de presse, à **Dreux**, face à la sous-préfecture, à **Elbeuf**, à **Grenoble**, à **Lille**,

dans une réunion publique à **Lisieux**, à **Manosque**, à **Marseille**, à **Metz**, à **Montpellier**, à **Nancy**, à **Orléans**, à **Tours** et à **Villeurbanne**. À noter : en général, une excellente couverture dans la presse locale et la présence de réfugiés afghans dans de nombreux rassemblements. Une responsable syndicale résidant en zone rurale éloignée des lieux de rassemblement nous envoie ceci : « *Même seule, je tenais à lutter contre l'oppression faite aux femmes afghanes et montrer mon soutien, lointain mais certain.* »

Merci à tous nos correspondants.



François de Massot (1932-2023)



François de Massot, conférence de Mumbai, 2016

NOTRE CAMARADE François de Massot nous a quittés le 2 octobre. François avait rejoint la IV^e Internationale à l'âge de 18 ans, en 1950. Depuis cette date, et tout au long des soixante-treize années écoulées, il a agi avec constance comme un combattant de la IV^e Internationale, défendant en toutes circonstances son programme et la nécessité de sa construction.

Lorsqu'il rejoint le trotskysme, François vient d'être exclu des Jeunesses communistes et du PCF auxquels il avait adhéré deux ans plus tôt. D'emblée, il situe son combat dans le cadre qui restera sien toute sa vie, ce qu'il appelait et rappelait avec insistance et en toutes circonstances : l'unité mondiale de la lutte de classe. Pour François, il n'y avait aucune séparation entre les tâches de construction du parti dans la lutte de classe en France et les tâches de construction à l'échelle internationale.

Dès qu'il rejoint la IV^e Internationale, il participe aux brigades de jeunes qui se rendent en Yougoslavie à l'initiative de l'organisation trotskyste française. Il ne s'agissait pas de soutenir Tito (la IV^e Internationale n'était pas titiste), mais cette présence aux côtés des travailleurs et des jeunes en Yougoslavie exprimait le refus de céder devant les diktats de la bureaucratie stalinienne qui, depuis le Kremlin, dénonçait comme fascistes tous ceux qui ne se plaiaient pas à ses exigences.

Fidèle à la IV^e Internationale, à son programme, refusant en toutes circonstances de céder devant l'appareil international du Kremlin, François s'est très naturellement rangé du côté de la majorité de la

section française durant la crise de 1950-1953. Cette majorité qui, avec Bleibtreu et Lambert, refusait le diktat des partisans de Pablo qui voulaient interdire la libre discussion dans la IV^e Internationale et qui voulaient imposer à la section française de se soumettre à la direction du Parti communiste français.

Ce compagnonnage avec le camarade Lambert se poursuivra toute sa vie, ce qui n'empêchera nullement l'expression de désaccords et de nuances qui furent, conformément aux traditions qui sont les nôtres, librement débattus.

En 1958, lorsque le trotskysme est réduit à sa plus simple expression en France, une poignée de militants en assurent la continuité, François entre au comité central de l'organisation. Depuis cette date, sans discontinuer soixante-cinq ans durant, il participera à la direction de la section française et de l'Internationale jusqu'au dernier jour de son existence.

Répetons-le, les tâches en France et les tâches de l'Internationale se sont toujours combinées pour François. Il se liera à ces jeunes qui, à l'époque de la guerre d'Algérie, refusant la capitulation du Parti socialiste devant la bourgeoisie colonialiste et ultérieurement devant de Gaulle, cherchent la voie du combat anti-impérialiste dans le cadre de la constitution du Parti socialiste autonome de l'époque.

Dans les années 1960, il participera à la construction de l'Organisation communiste internationaliste qui s'enracine dans la classe ouvrière dans la région de Nantes, se liant aux militants de la région, ceux qui allaient jouer un rôle décisif dans le déclenchement de la grève générale, et participant

à l'organisation des comités de grève, tout en reliant à cette activité le recrutement à la IV^e Internationale. C'est d'ailleurs en partie sur la base de cette expérience qu'il écrira au compte de l'organisation l'ouvrage *La Grève générale de 1968*, dont la Tendance communiste internationaliste (TCI) vient récemment d'assurer la republication. Un livre qui permet encore aujourd'hui, à cinquante-cinq ans de distance, de combattre sur l'axe ouvrier face à la politique de trahison des appareils dans la grève générale.

Pour François, cette activité était indissociable de son engagement sur le plan international, suivant sans jamais relâcher son intérêt les processus dans la classe ouvrière britannique, les luttes au sein du Labour Party et des syndicats, les puissants mouvements de grève de la classe ouvrière de ce pays. Mais il était aussi partie prenante du combat difficile pour reconstituer la IV^e Internationale aux États-Unis, ne ménageant aucun effort pour aider au regroupement de militants trotskystes après le naufrage de ce qui fut naguère la section de la IV^e Internationale, le Socialist Workers Party. Tout autant intéressé, actif à discuter sur place, sur le terrain, avec des militants du Pérou, d'Afrique du Sud, de Hong Kong ou d'Espagne, du Pakistan, de Chine, du Bangladesh... sur tous les continents, François aura été pour des générations entières de militants ouvriers et de travailleurs le visage de la IV^e Internationale. Il l'a fait avec sa fidélité aux principes, sa connaissance approfondie de la théorie, mais aussi avec cet art de la pédagogie qui était le sien, expliquant sans cesse et sans relâche pour convaincre.

François était aussi un rédacteur infatigable, que ce soit pour les revues de l'Internationale, dans *La Tribune internationale* naguère, *La Vérité*, ou encore dans *Informations ouvrières*, dont il assurera la responsabilité durant de nombreuses années autour de la grève générale. Et dans la dernière période, dans les organes du Comité d'organisation pour la reconstitution de la IV^e Internationale et dans *La Tribune des travailleurs*.

Dans la dernière grande crise qui a frappé la IV^e Internationale, François, une nouvelle fois et sans la moindre hésitation, s'est rangé du côté de la continuité et de la fidélité au programme. Avant même que cette crise ne disloque la IV^e Internationale, dans les discussions internes à l'organisation en France comme au plan international, François avait pris position contre le courant liquidateur qui, dans les années 2010, après la disparition du camarade Lambert, s'attaquait ouvertement à l'existence même de la IV^e Internationale. Un fil de la continuité relie le jeune François de Massot qui, au début des années 1950, combattait le pablisme liquidateur à celui qui, soixante ans plus tard, combattait les liquidateurs de la IV^e Internationale.

Lorsque la crise frappera la IV^e Internationale, il reprendra son bâton de pèlerin pour impulser la vente de *La Tribune des travailleurs* dans la ville de Dijon, participant à la construction de l'organisation dans la région, s'exprimant dans les cercles d'études marxistes et dans les conférences de cadres. Ses interventions dans les congrès auront marqué des militants de toutes les générations. ■

Daniel Gluckstein, Olivier Doriane

« Un véritable pilier de la Quatrième Internationale » Alan Benjamin, responsable de l'organisation Socialist Organizer des États-Unis, rappelle dans quelles conditions il a rencontré François

« **A**U DÉBUT de l'année 1978, j'étais au Pérou. Le FOCEP - une coalition d'organisations trotskystes (POMR, PST et PRT) et d'éminents intellectuels de gauche - a présenté la fameuse « Moción Roja », ou motion rouge, à la session inaugurale de l'Assemblée constituante.

Elle déclarait que l'Assemblée constituante était désormais souveraine et non subordonnée au régime militaire du général Morales Bermúdez. Selon cette motion, l'Assemblée constituante devait désigner un gouvernement chargé de répondre aux revendications de la classe ouvrière et de la paysannerie.

Lorsque la majorité des délégués élus à l'Assemblée constituante a voté contre la Moción Roja, le FOCEP a appelé les travailleurs et les paysans péruviens à intensifier leurs mobilisations pour soutenir leurs revendications. En réponse, le régime militaire a déchaîné son appareil répressif - balles en caoutchouc, canons à eau, gaz lacrymogènes - contre les milliers de manifestants qui s'étaient rassemblés sur la place centrale de Lima. C'est à ce moment précis, en courant pour nous réfugier, que j'ai rencontré le camarade François.

Il m'a aidé, en tant que jeune militant travaillant à l'Université nationale agraire, à comprendre la signification historique des événements que nous étions en train de vivre. Sans ses explications, il est probable que je n'aurais pas saisi et assimilé ce qui se passait.

Cette expérience au Pérou et les nombreuses discussions avec lui ont confirmé dans mon esprit la pertinence et le bien-fondé du *Programme de transition* de la IV^e Internationale.

Elle a suscité en moi un grand respect pour François, qui, pendant des décennies, a été mon camarade, mon ami et mon mentor. Il était un véritable pilier de la Quatrième Internationale, à laquelle il a consacré l'essentiel de sa vie d'adulte.

Je regrette profondément que François ne soit pas parmi nous pour la conférence des 3, 4 et 5 novembre à Paris. Mais le simple fait que cette conférence ait lieu est un témoignage de la lutte permanente qu'il a menée pour la Quatrième Internationale.

Le camarade François nous manquera beaucoup. Du mieux que nous pouvons, nous essaierons de suivre ses traces. » ■

« Salut rouge au camarade François ! »

Le message de militants indiens

« **A**U TRAVERS DE NOS ÉCHANGES qui s'étalent sur une période de près de trois décennies, nous avons mesuré combien le camarade François avait une intelligence aiguisée. Il était une personne politique d'une grande envergure. Les intérêts de la classe ouvrière étaient toujours au premier plan de ses paroles et de ses actes. Sa contribution à l'organisation de conférences asiatiques en Inde et des conférences mondiales a été considérable. Sa capacité à dégager un consensus entre des camarades d'orientations politiques différentes a soudé nombre d'entre nous en Inde. Sa connaissance de l'histoire et de la situation politique de l'Inde était étonnante.

Sa personnalité aimable, sa nature amicale et bienveillante attiraient des personnes de tous âges. Sa discipline de travail était admirable. Tout comme son aspect raffiné, ses qualités exemplaires resteront fraîches dans nos mémoires.

La classe ouvrière a perdu un autre camarade à une période cruciale de la tourmente mondiale.

Nous sommes aux côtés de son épouse Diana et de ses collègues du parti en cette heure de deuil. » ■

Nambiath Vasudevan, M. A. Patil, Milind Ranade

**PARTI
OUVRIER**
INDÉPENDANT
DÉMOCRATIQUE

Communiqué du POID (9 octobre)

C'EST avec émotion que le POID déplore les centaines de victimes civiles, en particulier ces jeunes et ces enfants brutalement arrachés à la vie en Israël et à Gaza.

Ce 7 octobre, une étape a été franchie. « *C'est la guerre !* », a immédiatement proclamé le Premier ministre israélien Netanyahu. Faut-il rappeler que la guerre n'a pas commencé ce 7 octobre 2023 ? Cela fait soixante-quinze ans qu'elle dévaste la région. Depuis soixante-quinze ans, le peuple palestinien est expulsé de sa terre, chassé de ses villages, ses maisons sont détruites. Depuis soixante-quinze ans, il se voit interdire le droit au retour et confronté à une colonisation qui dévore toujours plus la terre palestinienne.

Soumis à un véritable régime d'apartheid fait de discrimination, d'oppression et d'humiliation, il n'a pourtant jamais cessé de résister et de combattre. De toutes parts aujourd'hui, des responsables en appellent à l'ONU pour ouvrir la voie à une « *paix juste et durable* ». Peut-on oublier que de 1947 à aujourd'hui, l'ONU a porté tous les plans de partition – y compris ceux de la prétendue solution à deux États –, qui n'ont jamais abouti à autre chose qu'à aggraver le sort du peuple palestinien ? L'ONU ne peut être à la fois à la racine du mal et son remède.

À l'heure où ce communiqué est rédigé, l'escalade guerrière s'accélère. Le président des États-Unis Biden envoie sa marine croiser au large de Gaza. Le gouvernement israélien vient de décréter le blocus total de Gaza visant à affamer ses deux millions d'habitants.

Le POID réaffirme son engagement inconditionnel pour la paix. Partisan du droit de tous les peuples à la liberté, à la souveraineté et à l'indépendance, il est solidaire de l'aspiration légitime du peuple palestinien à vivre libre sur la terre de ses ancêtres.

Pour que les mots « *paix juste et durable* » se chargent d'un véritable contenu, il faudra que tous les habitants actuels de la terre de Palestine – ceux qui vivent dans les limites de l'État d'Israël, en Cisjordanie et à Gaza – puissent à égalité partager une même citoyenneté et les mêmes droits, quelles que soient leur origine, leur culture, leur langue ou leur religion, qu'ils soient arabes ou juifs.

Et qu'on ne vienne pas dire que c'est une utopie. La pire utopie sanglante est celle qui, depuis soixante-quinze ans, pérennise la situation d'oppression et d'injustice faite à un peuple privé des droits en principe reconnus à tous les peuples. La situation tragique ouverte ce 7 octobre en apporte une nouvelle fois la preuve.

Le bureau national,
lundi 9 octobre 2023, 16 heures



Gaza bombardée, le 8 octobre

Gaza : « Impossible d'emprisonner deux millions de personnes sans payer un lourd tribut » (Gideon Levy dans *Haaretz*)

Revue de presse

DANS LE GRAND quotidien israélien *Haaretz* (8 octobre), Gideon Levy écrit : « *Derrière tout cela se cache l'arrogance israélienne. Nous pensons que nous avons la permission de faire n'importe quoi et supposons que nous ne paierons jamais ni ne serons punis (...). Nous allons tirer sur des innocents, leur arracher les yeux et leur fracasser le visage, les expulser, les exproprier, les voler, les kidnapper dans leur lit, les nettoyer ethniquement et, bien sûr, continuer l'incroyable siège de Gaza (...). Plusieurs centaines de militants palestiniens ont franchi la barrière et envahi Israël d'une manière qu'aucun Israélien n'imaginait possible. Quelques centaines de militants palestiniens ont démontré qu'il est impossible d'emprisonner pour toujours deux millions de personnes sans payer un lourd tribut (...). Nous devons maintenant pleurer amèrement les victimes israéliennes ; mais nous devons aussi pleurer pour Gaza. Gaza, la plupart de ses habitants sont des réfugiés créés par Israël. Gaza, qui n'a jamais connu un seul jour de liberté.* »

France Info (9 octobre) donne la parole à des habitants de Gaza. « *Maha Hussein l'assure : voulant échapper aux bombes, les résidents doivent évacuer les tours d'habitation en quelques minutes, laissant quasiment tout derrière eux (...). "Mes enfants, jusqu'à ce moment, n'ont pas dormi à cause des raids israéliens continus. Mon fils a dix ans, et psychologiquement, c'est très dur. Comment voulez-vous qu'il grandisse normalement ?" Avant de préciser : à Gaza, "notre vie peut s'arrêter en une fraction de seconde".*

« Gaza n'a jamais connu un seul jour de liberté »

Désespoir, résignation, lassitude : Ahmed, 32 ans, est né à Gaza et n'a jamais quitté son enclave sous blocus israélien. Les guerres, il en a vécu cinq en quinze ans (...): "Israël a colonisé notre terre. Les Israéliens ont contraint une partie de notre peuple palestinien à l'exil, une autre partie vit marginalisée, et une autre partie encore

est ici à Gaza, sous blocus... On vit comme des bêtes (...)", dénonce Ahmed. Selon lui, l'État hébreu est responsable de toutes les victimes innocentes, palestiniennes ou israéliennes. "C'est l'occupation et l'injustice qui génèrent toutes ces violences", explique le jeune homme. "Ils disent que la terre ici n'appartient pas aux Palestiniens. Soit. C'est la terre sacrée des enfants d'Israël. Dieu lui-même leur a ordonné d'y vivre. Et nous alors ? On est bons à jeter ? On ne pourrait pas tous vivre ici ensemble, en paix ? Même s'ils veulent être au pouvoir, on l'accepte. On veut seulement les mêmes droits pour tous." Et de conclure : "Cette tragédie que vient de vivre Israël, c'est notre quotidien à Gaza". »

Et l'Union européenne dans tout cela ? Selon *Euronews*, le 9 octobre, alors que l'aviation israélienne déverse un déluge de fer et de feu sur Gaza, elle « *suspend "immédiatement" tous les paiements effectués aux Palestiniens, a annoncé Olivér Várhelyi, Commissaire européen en charge de l'Élargissement et de la politique de voisinage, en réaction à l'attaque militaire lancée par le Hamas contre Israël.* »

Les Nations unies à l'origine de la partition de la Palestine

LE 29 NOVEMBRE 1947, la résolution 181 de l'ONU, accord entre la bureaucratie stalinienne et les dirigeants impérialistes britanniques et américains, impose le partage de la Palestine historique entre un « État juif » et un « État arabe » qui ne verra jamais le jour. Six mois plus tard, l'État d'Israël est proclamé sur la base de l'expulsion de 850 000 Palestiniens : la Nakba (la « catastrophe »).

Le 11 décembre 1948, l'ONU adopte la résolution 194 sur « le droit au retour » des réfugiés qui ne sera jamais appliquée. L'État d'Israël rejoint l'ONU le 11 mai 1949 et refuse tout droit au retour.

Le 22 novembre 1967, au lendemain de la guerre entre Israël et l'Égypte, la Jordanie et la Syrie, la résolution 242 de l'ONU, accord entre dirigeants américains et soviétiques, prétend « *œuvrer pour une paix juste et durable* ». Pour cela, elle se prononce pour « *le retrait des forces armées israéliennes des*



Un camp de réfugiés en 1948

territoires occupés » (Cisjordanie et Gaza) et « *la reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque État* » (c'est-à-dire la reconnaissance de l'État d'Israël par les Palestiniens).

Repris dans les résolutions 446 (1979) et 1515 (2003), les termes de cette résolution 242 sont la référence de tous ceux qui

revendiquent la prétendue « *solution des deux États* » : l'État d'Israël et un hypothétique État palestinien en Cisjordanie et à Gaza (soit 22 % du territoire historique de la Palestine). Lors des accords d'Oslo (septembre 1993), la direction palestinienne acceptera de reconnaître l'État d'Israël, mais jamais l'armée israélienne ne se retirera complètement des « *territoires occupés* » en 1967.

Pas moins de quatre-vingt-quatre résolutions de l'ONU ont été adoptées depuis 1947 : certaines condamnent la « *colonisation* » ou le « *recours à la force disproportionnée* » par Israël. Mais aucune n'a jamais eu le moindre effet, sans parler des dizaines refusées par un simple veto des États-Unis.

Car pour l'impérialisme, qui contrôle l'ONU, la seule résolution qui devait avoir force de loi, c'est celle de 1947 sur la partition de la Palestine.

D. F.

L'OTAN, une machine de guerre qui coûte très cher...

La crise politique aux États-Unis – où, sur fond de grèves massives, républicains et démocrates n'ont pu trouver d'accord budgétaire, gelant l'aide militaire à l'Ukraine – inquiète les gouvernements européens. Vont-ils devoir augmenter encore plus le financement de la guerre, alors que, partout, les dépenses militaires explosent déjà ?

Russie

Un budget de guerre contre la classe ouvrière



En 2024, pour la première fois dans l'histoire de la Russie, les dépenses militaires représenteront la plus grande partie du budget de l'État. Elles devraient s'élever à 10 800 milliards de roubles (soit plus de 100 milliards d'euros), à comparer aux 7 500 milliards de roubles (70 milliards d'euros) pour la partie du budget qui sert à payer les retraites, les allocations et autres prestations sociales. C'est plus du double des dépenses militaires de 2023 et environ le triple de ce que le Kremlin dépensait pour l'armée avant la guerre.

Pendant que ces sommes sont englouties dans la guerre, la population s'en-

fonce, comme l'explique Oleg Scheïn, vice-président de la Confédération du travail (KTR) : « Ma région natale, la région d'Astrakhan, compte environ 600 000 personnes en âge de travailler. Seuls 360 000 paient des cotisations régulières ou occasionnelles à la sécurité sociale. Ce qui signifie qu'un habitant sur deux est soit au chômage, soit un travailleur migrant, soit un travailleur sans contrat de travail. De qui s'agit-il ? De faibles, de bons à rien ? Non. Il s'agit de la classe ouvrière, celle qui crée toutes les richesses. »

Avec nos correspondants



Berlin (Allemagne), 18 septembre. Pendant le discours du chancelier social-démocrate allemand Scholz au congrès du syndicat Ver.di, des délégués se lèvent et brandissent pancartes et banderole : « Négociez au lieu de tirer ! Pour un armistice et des négociations de paix », « Halte à l'armement ! », « L'école plutôt que les bombes ! »

APRÈS l'annonce du gel des aides américaines à l'armée ukrainienne, c'est la panique au sommet européen de Grenade (État espagnol) : « les Européens ne parviennent pas à masquer leurs doutes concernant l'allié américain » (Le Monde, 6 octobre).

Zelensky y est venu se livrer à sa principale activité : demander encore plus d'armement. Il ose ajouter : « Grâce à l'Ukraine, vos soldats ne combattent pas la Russie. » Occupez-vous de nous fournir des armes, la chair à canon, on s'en charge, leur dit le président ukrainien.

Macron, lui, a promis un soutien « sans faille (...) aussi longtemps qu'il le faudra » et le gouvernement de « gauche » espagnol a promis de nouveaux lance-missiles.

Mais depuis que les parlementaires américains ont supprimé une nouvelle tranche d'aide de 6 milliards de dollars... les gouvernements européens s'inquiètent d'être à nouveau et encore plus mis à contribution. D'autant qu'ils doivent déjà suivre les demandes de l'OTAN en ce qui concerne les budgets militaires et le financement de l'Alliance atlantique.

En matière de budget militaire : c'est l'exigence que chaque État membre de l'OTAN augmente son budget au moins à hauteur de 2 % de son produit intérieur brut et au-delà. C'est pour y obéir que Macron a fait voter sa loi de programmation militaire de 413 milliards d'euros, en augmentation de 40 % par rapport à la précédente.

En matière de financement de l'OTAN, le budget de l'Alliance atlantique est en augmentation de plus de 300 % ! Et la charge va peser de plus en plus sur les

« alliés » des États-Unis, mais pas sur ces derniers « qui ont beaucoup baissé leur contribution » (La Tribune, 5 octobre).

Ainsi, « l'OTAN va coûter cher, très cher au budget du ministère des Armées », écrit La Tribune. « Avec la hausse du budget de l'OTAN décidée au sommet de Madrid en 2022, la contribution française pourrait atteindre, en 2030, 830 millions d'euros environ (contre 203 millions en 2022 sur un budget OTAN de 2,6 milliards). » Vous avez bien lu, d'ici à 2030, la contribution française à l'OTAN va être multipliée par quatre !

Et quel « bon petit soldat » se porte à l'avant-garde pour que le gouvernement s'acquitte de ses devoirs auprès de l'Alliance atlantique ? C'est le « socialiste » Pierre Moscovici, premier président de la Cour des comptes, qui déclare : « Le ministère des Armées doit faire en sorte qu'à travers les moyens humains et financiers qu'il y investit, la France soit en mesure d'assumer pleinement sa place dans l'OTAN. »

Répétons-le : la hausse vertigineuse des dépenses militaires est un volant d'entraînement artificiel de l'économie capitaliste en crise. Elle consiste à détourner des sommes considérables du budget de l'État dont les hôpitaux, les écoles, les services publics seront privés... pour les déverser dans les poches des grandes entreprises de l'industrie d'armement. Et pour justifier ces dépenses, il faudra toujours plus de guerre : aujourd'hui en Ukraine, en Afrique, au Moyen-Orient, et demain, en Chine ?

L'argent pour les travailleurs et les peuples, pas pour la guerre ! Cessez-le-feu immédiat !

Dominique Ferré

États-Unis À la frontière du Mexique, Biden poursuit la construction du mur de Trump

TRUMP avait entamé la construction d'un mur de 3 000 kilomètres à la frontière mexicaine pour repousser les réfugiés fuyant la misère et la terreur des cartels de la drogue en Amérique centrale.

Biden et le Parti démocrate avaient alors fait mine de s'indigner... pour faire oublier que c'est sous la présidence du démocrate Obama qu'ont eu lieu les plus importantes expulsions de travailleurs immigrés.

Et voilà que le département de la Sécurité nationale annonce la reprise de la construction du mur, ou plutôt de « bar-

rières physiques (...) afin d'empêcher les entrées illégales aux États-Unis ».

Biden ayant promis lors de sa campagne qu'il ne construirait pas « un mètre de plus de ce mur », le mot « mur » a été soigneusement évité au profit de « barrières physiques ».

La presse américaine note qu'en autorisant la construction du mur cher à Trump et aux républicains, Biden et les démocrates tentent certainement d'acheter le soutien de ces derniers pour la poursuite des livraisons d'armes en Ukraine !

D. F.

Belgique

Une loi antidémocratique qui vise les syndicats

Interview de Lionel Brike, enseignant et syndicaliste à Liège



À Bruxelles, le 5 octobre

Dix mille travailleurs ont manifesté le 5 octobre à l'appel des organisations syndicales, la Fédération générale des travailleurs de Belgique (FGTB) et la Centrale syndicale chrétienne (CSC), contre le projet de loi Van Quickenborne.

Pourquoi les syndicats appelaient-ils à manifester ?

Le projet de loi Van Quickenborne (ministre de la Justice) remet en cause le droit de manifester. Il prétend s'en prendre aux « casseurs » mais, comme le dit la FGTB, il « vise clairement les associations qui pratiquent la lutte sociale de masse », à commencer par les syndicats. Il prévoit que des manifestants pourront être condamnés et interdits de manifester pendant trois ans (six ans en cas de récidive) pour des faits tels que le simple jet d'un œuf.

La répression antisyndicale n'a pas commencé en 2023...

En effet, il y a eu de nombreux cas. L'une des affaires les plus marquantes date de 2020, quand dix-sept syndicalistes ont été condamnés à de la prison avec sursis pour « entrave méchante à la circulation » parce qu'ils avaient, en 2015, bloqué une autoroute. Parmi les condamnés, il y a Thierry Bodson, le secrétaire général de la FGTB.

Quel était l'état d'esprit des manifestants ?

Ils étaient très remontés. Sur les banderoles, on lisait : « Syndicalistes, pas terroristes ». Le cortège du SETCa (syndicat des employés affilié à la FGTB) de Liège a défilé en chantant *L'Internationale*, très applaudi par les manifestants. Il y avait un cortège des travailleurs des supermarchés Delhaize qui ont mené une longue grève contre la mise en franchise des magasins.

Il y a un rejet général de ce gouvernement, une coalition entre des partis bourgeois et les deux partis socialistes (PS francophone et Vooruit néerlandophone). Comme nous l'avons rappelé dans le tract du Comité Unité - Eenheidcomité : « Depuis dix ans, les gouvernements ont augmenté l'âge de la pension à 67 ans, favorisé les emplois précaires, bloqué les salaires, organisé le sous-financement de la Sécurité sociale et des services publics, procédé à des économies budgétaires dans tous les secteurs, etc., et dernièrement, via les décisions judiciaires, cassé les grèves comme chez Delhaize. Le projet de loi Van Quickenborne va un cran plus loin. » À cela nous opposons la nécessité d'un gouvernement des travailleurs, un gouvernement des partis ouvriers (Parti du travail, Parti socialiste et Vooruit) qui rompe avec cette politique et satisfasse nos revendications vitales. ■

Haïti Feu vert des Nations unies pour une nouvelle intervention



Des habitants fuient les gangs à Port-au-Prince

« FEU VERT du Conseil de sécurité (de l'ONU - ndlr) à l'invasion d'Haïti », titre l'hebdomadaire *Haïti Liberté* (4 octobre) après que le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, le 2 octobre, sa résolution 2699 autorisant une « mission multinationale » à intervenir en Haïti sous prétexte de « rétablir la sécurité ». Les représentants de la Russie et de la Chine se sont abstenus.

Officiellement, cette force armée sera composée de 1 000 policiers, essentiellement venus du Kenya. Officieusement, elle sera placée sous la direction de l'impérialisme américain qui, depuis des décennies, exerce son contrôle sur Haïti, sous une forme ou sous une autre.

Mais à la différence des occupations militaires de 1994 et de 2004, le contingent n'est pas sous l'égide des Nations unies. Une étiquette « pas nécessaire », selon le *New York Times* et le *Washington Post*. Et pour cause : les interventions et occupations militaires de l'ONU en Haïti n'ont été qu'une suite de crimes abominables contre le peuple haïtien. ■

En 2016, l'ONU finissait par reconnaître la responsabilité de ses Casques bleus dans l'épidémie de choléra qui aura coûté la vie à plus de 10 000 Haïtiens.

En 2019, le site *The Conversation* révélait : « De très jeunes femmes - voire des filles de 11 ans à peine - ont été agressées sexuellement, violées, par des Casques bleus (soldats de l'ONU - ndlr). Puis, comme le dit l'un des témoins, elles ont été "laissées dans la misère" » (TV5 Monde, décembre 2019). Des centaines de crimes restés impunis.

L'occupation militaire d'Haïti par l'ONU n'a servi qu'à protéger des gouvernements plus corrompus les uns que les autres, qui ont fait d'Haïti un paradis pour les multinationales. La population, elle, a été peu à peu livrée à la cruauté de gangs armés qui contrôlent la quasi-totalité de la capitale, Port-au-Prince.

Fondée par les esclaves révoltés qui s'étaient libérés par eux-mêmes, Haïti fut, en 1804, la première République noire au monde. Haïti, aujourd'hui, est à l'image de ce que l'impérialisme voudrait imposer à tous les peuples du monde. ■

J. A.

Union européenne Encore plus de prison et plus d'expulsions contre les réfugiés

EN MARGE DU SOMMET EUROPÉEN qui se tient à Séville (État espagnol) a été signé, le 4 octobre, un accord entre les vingt-sept gouvernements de l'Union européenne contre les réfugiés. Objectif de cet accord : « Organiser une réponse européenne en cas d'afflux massif de migrants dans un État de l'UE (...). Il permet notamment d'allonger la durée de détention des migrants aux frontières extérieures (...), la mise en place d'un régime dérogatoire moins protecteur pour les demandeurs d'asile que les procédures habituelles » (*Le Figaro*, 4 octobre).

Selon le chancelier social-démocrate allemand Scholz, il s'agit d'un « tournant historique » qui « limitera efficacement la migration irrégulière en Europe ». La secrétaire d'État de Macron chargée des Affaires européennes, Laurence Boone, se félicite pour sa part : « Pour ceux qui n'ont pas le droit à l'asile, en cinq jours, ils pourront retourner dans leur pays. »

Ce sont pourtant ces mêmes gouvernements impérialistes qui, en organisant le pillage de l'Afrique par leurs multinationales et en étendant les interventions militaires, sont responsables de la tragédie de ces dizaines de milliers de femmes, d'hommes et d'enfants qui fuient la misère et la guerre. Honte, en particulier, au gouvernement de « gauche » de l'État espagnol* qui, assurant la présidence tournante de l'Union européenne, a annoncé cet accord en grande pompe. ■

J. A.

* Gouvernement de coalition du Parti socialiste et de Sumar (alliance entre le Parti communiste et Podemos).

États-Unis

453 000 travailleurs ont fait grève depuis le 1^{er} janvier

« DES CHAÎNES DE PRODUCTION automobile à Hollywood, tous les regards se tournent vers les grèves », s'inquiète Associated Press (5 octobre).

Depuis le 1^{er} janvier 2023, au moins 453 000 travailleurs ont participé à 312 grèves (selon des chiffres donnés par un « observatoire des grèves » de l'université Cornell dans l'État de New York).

Comme dans le monde entier, les travailleurs américains voient leur niveau de vie s'effondrer. À quoi ils opposent l'exigence de l'augmentation des salaires, encouragés par les annonces de profits record engrangés par les capitalistes.

Parmi les grèves en cours, citons celle qui s'étend dans l'automobile, où la direction de United Auto Workers a appelé une partie des syndiqués (25 000 sur 150 000) à débrayer chez Ford, General Motors et Stellantis. Augmentation de 40 % des salaires, fin de la double grille de salaire pénalisant les derniers embauchés et garantie du maintien des emplois sont au cœur des revendications.

La grève se poursuit chez les acteurs de Hollywood alors que les scénaristes ont arraché des augmentations de salaire et une protection contre l'utilisation de l'intelligence artificielle par les studios. Dans le Nevada, la capitale du jeu, Las Vegas, a été le théâtre d'une scène inédite : des dizaines de milliers d'employés des casinos, hôtels et restaurants ont voté pour aller à la grève sur des revendications salariales. En Californie du Sud également, des milliers de travailleurs de l'hôtellerie poursuivent leurs débrayages échelonnés pour de meilleurs salaires, une meilleure couverture santé et de meilleures conditions de travail.

L'événement de la semaine, c'est le début de la grève dans la chaîne d'hôpitaux privés Kaiser Permanente depuis le 4 octobre et qui mobilise 75 000 travailleurs hospitaliers membres des différents syndicats coalisés. « La plus grande grève des hôpitaux de l'histoire des États-Unis », titre CNN (5 octobre), qui prend l'affaire très au sérieux. Sur les piquets de grève, les grévistes livrent des témoignages dans lesquels n'importe quel travailleur



Sur un piquet de grève d'hospitaliers, le 6 octobre

leur hospitalier se retrouverait : sous-effectif chronique, patients maltraités, voire en grand danger, salaires bloqués, dépressions, suicides parfois...

Les puissantes grèves ouvrières actuelles alimentent la crise politique qui, au sommet, traverse les deux partis de la bourgeoisie, le Parti démocrate et le Parti républicain. ■

Avec nos correspondants

Point de vue

Études de médecine et précarité

SELON une étude de l'Association nationale des étudiants en médecine de France (Anemf) (2 octobre), 37 % des étudiants en médecine (en internat) et 42 % des étudiants hospitaliers (deuxième cycle des études médicales) ont déjà pensé à arrêter leurs études pour des raisons financières. Alors que le coût de la rentrée 2023 (en hausse de 8,15 %) s'élève à 4 400 euros pour les étudiants qui entrent en deuxième cycle, nombreux sont ceux qui « sautent des repas ». Avec « une rémunération dérisoire » de 270 à 400 euros brut par mois, ces étudiants doivent faire face à des frais de déplacement pour leurs stages, à des dépenses pour le matériel, liées « à la formation en alternance à l'hôpital », etc. et sont contraints de cumuler les jobs. Un gouvernement au service des travailleurs donnerait à ces étudiants les moyens d'étudier et de vivre de leur formation, il recruterait massivement les agents hospitaliers et les médecins qui font défaut à la population, aujourd'hui délibérément mise en danger par la politique de réduction budgétaire du gouvernement. ■

L. L.

LE CAPITALISME

Un système qui a fait son temps

La voilà, leur « transition verte » !

LA « transition verte » sera « équitable », « inclusive » et va « profiter à tous ». Tels sont les « éléments de langage » repris par Biden, l'Union européenne, l'ONU, etc. Officiellement, il s'agit de lutter contre le réchauffement climatique, d'abandonner la dépendance au pétrole et au charbon et d'assurer une transition vers d'autres énergies qui « profitera à tous ». Mais quand on parle de profit, c'est de celui de la minorité capitaliste qu'il s'agit. Ainsi, le passage des véhicules à essence vers des véhicules électriques (VE) va détruire des centaines de milliers d'emplois industriels dans le monde. D'autres seront créés, certes. Mais aux États-Unis, les démocrates ont d'ores et déjà prévu que les nouvelles usines de VE seront implantées dans des États où se syndiquer est quasiment impossible, garantissant une main-d'œuvre taillable et corvéable à merci. Produire les batteries des VE fait exploser la demande en cobalt. À l'autre bout de la chaîne, en République démocratique du Congo, dont le sous-sol contient 70 % des réserves mondiales, les multinationales Apple, Google, Microsoft ou Tesla font appel à des firmes minières qui surexploitent la main-d'œuvre, dont « des dizaines de milliers d'enfants, dont les plus jeunes ont 5 ans », selon le professeur de Harvard, Siddharth Kara. Mais tout cela va cesser, a promis le P-DG de Tesla, Elon Musk, à ses actionnaires : « Nous installerons des Webcams dans les mines. Si quelqu'un voit un enfant, qu'il nous en informe » (16 mai 2023). Nous voilà rassurés ! ■

J. A.

Avec une adhérente de mon comité, ancienne collègue de mon école, nous avions l'habitude de nous voir le soir régulièrement

On discutait, elle payait son timbre, son abonnement. Ce mois-ci, pas possible. Quand elle sort du travail, elle n'a qu'une envie, c'est de rentrer chez elle, tellement elle est épuisée ! Le samedi, elle m'a raconté : pas d'aide cantinière depuis début septembre, donc elle la remplace. Mais en même temps, elle reste « personnel à disposition » avec son travail de ménage à faire. Et puis, les Atsem qui embauchent à 7 heures font la garderie du matin maintenant. Donc, le ménage retombe en partie sur les filles du soir. Comme si cela ne suffisait pas, une agente est déplacée chaque jour dans une autre école, donc elles sont toujours en sous-effectif. Cela pose aussi le problème des petits qui doivent être accompagnés au dortoir...

Elle a l'impression de faire trois boulots en un, sur le même temps horaire. La municipalité se situe à « gauche » !

Mais depuis son arrivée, les conditions de travail n'ont cessé de se dégrader !

M. Le C., Marseille (13)

Je t'envoie le chèque pour mon abonnement à La Tribune des travailleurs

Bonjour F., merci pour tes messages. Comme retraité Enedis, j'ai particulièrement apprécié l'interview du secrétaire fédéral de la CGT Énergie. En le convoquant à la gendarmerie, on veut clairement empêcher la CGT de défendre les salariés et leurs intérêts.

Merci aussi pour le reportage que tu m'as envoyé le jour de sa convocation. Les militants de la CGT étaient présents pour soutenir notre camarade et contre la répression antisyndicale.

P. S., Gisors (27)

Lecteurs, à vos plumes !



Les courriers des lecteurs engagent leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de la rédaction.

Le 18 septembre, « HUGO ! », une association luttant contre le harcèlement scolaire, a annoncé sa cessation d'activité, faute de moyens

À la lecture de cette information, je me suis rappelé le travail que j'ai effectué pendant presque quatre ans en tant que salarié dans différentes associations du 19^e arrondissement de Paris. Plusieurs statistiques avaient montré que beaucoup d'élèves éprouvaient des difficultés à suivre les cours en visioconférence pendant la période de Covid. En effet, beaucoup de familles ne disposaient que d'un seul outil informatique. Alors, avec l'association, nous avons redémarré un projet mis en veille pour fournir des ordinateurs portables reconditionnés aux familles. Mais faute de fonds, il dut de nouveau être mis à l'arrêt.

Rappelons que les associations ne font ni profit ni bénéfices. Mais elles sont tributaires des fonds donnés et, pour certaines, du mécénat. Leur fragilité pose une question de fond : ne faut-il pas que l'État, avec ses services publics, reprenne à sa charge les activités sociales dont il s'est débarrassé sur les associations ? Et qu'il les finance en utilisant les

milliards du budget de la guerre et en réquisitionnant les profits du CAC 40 ?

P., Saint-Quentin-en-Yvelines (78)

La TT a traité de l'affluence aux Restos du cœur du fait de la vie chère imposée par le gouvernement

Discussion sur le marché de Villeneuve-sur-Lot avec un responsable local des Restos du cœur : « Nous sommes dans une situation d'urgence et d'impuissance face à la demande sur la ville. Nous distribuons environ 1 000 repas par jour sur une population de 20 000 habitants et dans le deuxième département le plus pauvre de France.

Nous accueillons de plus en plus de travailleurs « pauvres » et de retraités qui n'arrivent plus à faire face. Dans les semaines qui viennent, nous ne pourrons plus assurer le même nombre de repas et cela ne gêne pas Macron d'inviter à Versailles des convives à plusieurs dizaines de milliers d'euros le repas ! Le combat de votre parti est différent mais pas si éloigné du mien. » Il a acheté le journal pour nous connaître mieux. À suivre...

J. P., Villeneuve-sur-Lot (47)



de Dan Benhamou

Dehors ce gouvernement qui sème la misère !

Mercredi, avec un camarade, nous diffusons sur le marché. On rencontre un monsieur amaigri, le dos voûté : « J'ai travaillé un peu partout en France. Là, je suis au chômage depuis deux ans. Je touche 515 euros. Moi, je suis intelligent. Quand le 15 du mois, il me reste au mieux 40 euros sur mon compte, je parviens à les faire durer, tu n'imagines pas ce que je mange... » La discussion se poursuit, il signe notre pétition : « Ça fait une semaine que je n'ai pas parlé, je vais te donner un conseil pour boucler les fins de mois, je remplis des sondages sur Internet, mais bon, faut pas être pressé, tu peux attendre deux à trois jours pour toucher tes cinq euros. » C'est ça la vie ! Quand deux jours, c'est déjà trop long, et ce pour cinq euros ! Cinq euros de misère ! Un autre monsieur vient discuter avec nous, lui aussi nous dit comment il fait pour boucler ses fins de mois, il nous montre sa sacoche pleine de canettes vides et de morceaux de métal : « Je les revends aux ferrailleurs... » Des canettes... La journée se poursuit, je rends visite à un ami qui travaille dans une boulangerie. Il a trois enfants, le matin, il se lève entre 5 et 6 heures pour préparer des sandwiches, l'après-midi il est chauffeur pour personnes en situation de handicap. Il me dit : « Regarde, j'ai quelques bouteilles de vin à vendre, ça me permet d'arrondir un peu mes fins de mois... » Le voilà avec un troisième boulot. Pendant ce temps-là, le monarque sans couronne se gave avec sa cour lors de somptueux dîners. Jusqu'à quand devons-nous nous tuer au boulot pour presque rien ? Jeunes comme vieux, tout le monde veut un vrai travail avec un vrai salaire. Dehors ce gouvernement qui sème la misère et l'exploitation !

BANDE DESSINÉE



Sur les traces du « parrain » du rap

Un entretien avec Thomas Mauceri, scénariste du documentaire graphique À la recherche de Gil Scott-Heron

Par Pierre Priet

Gil Scott-Heron était un poète, chanteur noir américain, considéré dans le milieu musical comme un précurseur du rap. La bande dessinée raconte à la fois sa vie et la quête de Thomas Mauceri pour le rencontrer afin de réaliser un film sur sa vie.

D'où est venue l'idée d'un documentaire sur Gil Scott-Heron ?

Quand j'arrive à l'université du New Hampshire pour suivre des études cinématographiques, en août 2000, on est en pleine campagne électorale entre Bush et Al Gore. Un ami me fait écouter une chanson de Gil Scott-Heron, écrite trente ans plus tôt, *The Revolution Will Not Be Televised*, dans laquelle le chanteur dit : « NBC ne pourra pas donner le vainqueur à 8 h 32 pas plus que le décompte des voix dans 29 districts ». Et c'est ce scénario que nous avons devant nous, avec une fraude massive et une confusion sur les résultats qui va durer des semaines et aboutir à l'élection de Bush. Cette prémonition étonnante va me décider à mieux connaître ce chanteur. Je reviendrai en 2007, pour le tournage de mon documentaire *Mouton*

noir, dans un salon de coiffure afro-américain de Baltimore, dans le Maryland. J'y retrouve la trace de Scott-Heron, qui a étudié là-bas. Je me décide alors à me lancer dans la réalisation d'un documentaire sur le chanteur. La bande dessinée raconte les difficultés, les rencontres manquées en France ou aux États-Unis, jusqu'à cet ultime rendez-vous... avec la mort de Gil Scott-Heron. De cette impossibilité de faire ce documentaire naîtra la BD.

Le combat des Noirs pour leur émancipation traverse ta BD...

Oui, on peut dire qu'il la structure. Aux États-Unis, le racisme est dans tout le pays, il y a un cloisonnement entre les Blancs et les Noirs. Gil Scott-Heron a passé son enfance dans le Sud. Il a vécu la ségrégation.

À la fin des années 1970, il a participé à la tournée triomphale de Stevie Wonder à travers les États-Unis pour que le jour de l'assassinat de Martin Luther King soit un jour férié. Ce combat sera gagné, Reagan devra signer la loi qui fait du troisième lundi de janvier un jour férié.

Scott-Heron sympathisait à cette époque avec le Black Panther Party. C'était

l'époque où les étudiants noirs de l'université Hopkins de Baltimore, où il enseignait, faisaient des rondes pour empêcher les raids du Ku Klux Klan. C'est là qu'il rencontre le groupe The Last Poets, qui va l'encourager à poursuivre une carrière musicale.

Plus tard, je suis à New York au moment de l'élection d'Obama. Barak Obama a été un sénateur courageux, le seul sénateur à s'opposer à la guerre en Irak, mais en tant que président... il y a eu beaucoup de déceptions. Le problème, c'est que les démocrates, ce n'est pas la gauche.

Je termine la BD sur la soirée électorale qui voit la victoire de Trump. Face à l'abattement général, le chanteur du groupe de rap The Last Poets lance les paroles de Marcus Garvey (vétérinaire de la lutte pour l'émancipation des Noirs du début du XX^e siècle) « Organize, Organize, Organize » et nous nous précipitons tous à la première manifestation contre Trump.

Éditions Les Arènes, 225 pages, 26 euros. Dessins de Seb Piquet.

Pour lire l'intégralité de l'interview : <https://poid-35.fr>

Correspondances :

Jean Cocteau-Pablo Picasso

Un documentaire de Dorothée Lachaud
Mardi 17 octobre,
12 heures, France 5



LA VIE DES ARTISTES se joue souvent des réalités, notamment politiques. On n'est donc pas totalement surpris en apprenant que Jean Cocteau, qui avait des sympathies pour Hitler, présenté par lui comme mécène et protecteur des arts, ait entretenu une amitié aux tournants divers avec Picasso, l'auteur de *Guernica*, ce tableau bien connu qui exprime l'horreur de son auteur envers le massacre de la ville éponyme par les bombardiers nazis.

C'est en 1915 que leur relation naît, sur l'insistance de Jean Cocteau, multi-tâche mondain et déjà connu dans les milieux intellectuels de l'élite bourgeoise. Ensemble, ils travailleront à *Parade*, un spectacle cubiste dont Cocteau écrit le livret et Picasso imagine les décors et les costumes. Conscient de l'approche de sa mort, qui surviendra le 11 octobre 1963, Cocteau demande à Picasso, qui l'accepte, de faire son portrait. Entre 1915 et 1963, surtout à l'initiative de Cocteau, leur correspondance suit des cours divers. Critiqué en 1926 par son ami espagnol dans *L'Intransigeant*, le poète français en est si désespéré que, « sans maman et l'Église », il se serait suicidé. Une intéressante plongée dans l'univers intime de deux personnalités opposées.

Didier Prat

C'ÉTAIT IL Y A 10 ANS

Entre mémoire et histoire

Un rapport officiel critique un « crédit d'impôt »

EN CE VENDREDI 11 octobre 2013, il apparaît que le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) n'a pas atteint les objectifs affichés par ses inventeurs.

Le comité de suivi du CICE qui a publié ce constat précise que l'industrie manufacturière et le commerce captent énormément du crédit d'impôt, ne laissant que 6,3 % pour les activités scientifiques et techniques.

Il n'empêche. Grâce au CICE, des entreprises, c'est-à-dire leurs chefs et patrons, paient moins d'impôts. Quant au reste de la population, notamment les réels producteurs de biens et de services qui sont les travailleurs, il paie la TVA, qui est la plus importantes des recettes de l'État.

En face, ça va. En 1948, l'impôt sur les sociétés s'élevait à 50 % des bénéfices. En 1993, le taux était tombé à 33 %. Puis ce fut 26,5 % pour 2021.

Sabine Berlin

Fabrice Toscan

À VOIR

La Fille aux mains d'or

Un film sur Arte replay

TRENTE-QUATRE ANS après la chute du mur de Berlin, la partie de l'ex-RDA subit encore des différences économiques avec la partie occidentale. Le film *La Fille aux mains d'or*, que l'on peut voir sur le site d'Arte jusqu'au 24 novembre 2023, se déroule en 1999 en ex-RDA, soit dix ans après la chute du Mur. Il raconte l'histoire d'une femme, Gudrun, qui va se battre pour sauver l'orphelinat dans lequel elle a grandi, ou plus exactement le bâtiment, car l'orphelinat est fermé depuis longtemps. Elle fête justement ses 60 ans dans ce bâtiment et apprend au cours de la fête la mise en vente des lieux.

Tout le village est réuni, et même sa fille Lara est venue de Berlin pour l'occasion, alors qu'elle se sent incomprise par sa mère qui veut la diriger. La mère ignore le cadeau



d'anniversaire de sa fille et veut écrire elle-même le discours que sa fille prononcera le soir de la fête. Mais tout bascule alors. Cette fête est l'occasion de découvrir ce que les habitants de l'Est pensent de ceux de l'Ouest et l'humour typiquement allemand. Pour Gudrun, tout s'effondre lorsqu'elle apprend par hasard au cours de la soirée que le maire a mis l'ancien orphelinat en vente. On découvre alors comment

l'ex-RDA a vécu cette spéculation immobilière juste après la réunification. C'est une découverte enrichissante pour le spectateur français qui ignore souvent le revers de la médaille.

Le film est construit en trois chapitres. Il commence et finit par la lecture d'un extrait du conte de Grimm *La Jeune Fille sans mains*, qui permet au spectateur de comprendre la symbolique du film. L'Ouest, c'est le diable et il ne faut pas lui vendre son âme.

Le rôle principal est tenu par une actrice originaire de RDA, Corinna Harfouch, parfaite dans son rôle.

Film à voir pour découvrir un pan méconnu en France de la réunification allemande.



Projet de loi de Finances 2024

À l'Assemblée nationale, un « grand débat démocratique » ?

ALORS QUE LE PROJET DE LOI de Finances 2024 sera débattu à l'Assemblée nationale dès le 17 octobre, le ministre des Finances, Bruno Le Maire, déclare qu'il espère que la discussion conduira à 1 milliard d'euros d'économies supplémentaires, en plus des 16 milliards de coupes budgétaires déjà prévus. Une nouvelle offensive du gouvernement contre les travailleurs !

Que font les députés de gauche pendant ce temps-là ? Deux mille huit cents amendements sur le projet de loi ont déjà été déposés. Le député LFI Éric Coquerel s'est exprimé à ce sujet : « Je demande que le gouvernement laisse le débat parlementaire avoir lieu. Plusieurs amendements peuvent trouver une majorité : renforcer la lutte contre la fraude, mieux encadrer la niche fiscale du crédit impôt recherche, relever le taux de la "flat tax"... »

ment imposera grâce au 49-3. Mais j'espère qu'elles seront débattues et votées par les députés. »

« Ce débat sera forcément utile (...) même s'il est probable qu'il se terminera par un 49-3 » (le rapporteur général du budget)

J'ai peu d'espoir que ces propositions figurent dans le texte final, que le gouverne-

ment imposera grâce au 49-3. Mais j'espère qu'elles seront débattues et votées par les députés. »

Un point de vue partagé par le rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, Jean-René Cazeneuve, qui déclare dans un entretien aux Échos : « Que chacun puisse défendre ses convictions, c'est l'essence de la démocratie. En ce sens, ce débat sera forcément utile, et j'espère qu'il sera le plus long et riche possible, même s'il est probable qu'il se terminera par un 49-3. »

« L'important n'est pas de gagner, mais de participer » : le célèbre adage semble avoir inspiré plus d'un membre de l'hémicycle...

Nelly Marie

Égypte

Manifestations contre le troisième mandat du maréchal Sissi

LE 2 OCTOBRE, des milliers de citoyens égyptiens ont manifesté dans plusieurs gouvernorats pour protester contre l'annonce de la candidature de l'actuel président, Abdel Fattah al-Sissi, à un troisième mandat présidentiel.

Les manifestants ont scandé des slogans dénonçant la politique du gouvernement et la détérioration des conditions économiques et sociales, notamment l'inflation galopante et la vie chère. Dans les gouvernorats de Marsa Matrouh et d'Alexandrie, les manifestants ont scandé « Le peuple veut la chute du régime ! », « Dehors Sissi ! » et « Vive la liberté et la justice sociale ! » Ils ont dénoncé les mauvaises conditions de vie, la répression, les campagnes d'arrestations et d'intimidation.

Les forces de sécurité ont tiré des gaz lacrymogènes et des coups de feu pour disperser les manifestants. Les autorités avaient annoncé l'organisation, le 2 octobre dans plusieurs gouvernorats, de cérémonies de soutien à Sissi à l'occasion de cette annonce de son troisième mandat.

La Commission électorale suprême doit enregistrer les candidatures à l'élection présidentielle du 5 au 14 octobre et la liste définitive des candidats sera annoncée le 9 novembre. Les élections auront lieu les 10, 11 et 12 décembre.

Le candidat Ahmed Al-Tantaoui - qui bénéficie du soutien de certaines forces politiques issues de la révolution de janvier 2011 ainsi que de forces de la gauche égyptienne - a dénoncé le harcèlement, les arrestations, les agressions verbales et physiques dont sont victimes ses partisans. Il a lui-même été victime de tentatives d'agression de policiers en civil lors de ses tournées électorales.

Brèves

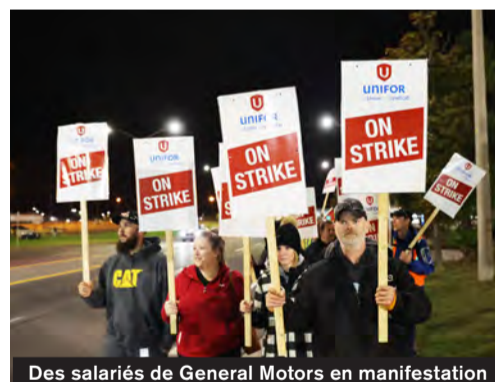
États-Unis

Les ouvriers de Mack Trucks (groupe Volvo) se sont mis en grève le 9 octobre après qu'une majorité des syndiqués de UAW ont rejeté l'accord négocié par leurs représentants avec le patronat. Les grévistes estiment ne pas avoir obtenu satisfaction quant au régime de retraite, à l'ajustement des salaires sur le coût de la vie et à la réduction du temps de travail.

Allemagne

Le Parti social-démocrate, qui dirige une coalition gouvernementale avec les libéraux et les Verts, a subi une défaite cuisante lors des élections régionales du 8 octobre dans les Länder de Bavière et de Hesse (dont la population représente un quart de celle du pays).

Canada



Des salariés de General Motors en manifestation

Quatre mille trois cents salariés de l'automobile se sont mis en grève depuis le 10 octobre dans les usines General Motors (GM). Le syndicat Unifor a indiqué que le patronat refusait de répondre aux revendications des grévistes en matière de retraite et d'embauche à temps plein des intérimaires.

OTAN

L'OTAN a lancé « une réflexion globale et approfondie sur les menaces et les défis existants et émergents » et a enregistré une proposition du gouvernement « socialiste » portugais pour accorder une plus grande attention à son intervention en Afrique et au Moyen-Orient.

Afghanistan

Le tremblement de terre du 7 octobre a fait plus de 2 400 morts et 2 000 blessés, majoritairement des femmes et des enfants. Après vingt ans d'occupation de l'OTAN et deux ans sous le joug des talibans, le pays est exsangue et les moyens de retrouver des rescapés quasiment inexistantes.



Le Caire, le 2 octobre

L'actuel Parlement vient d'adopter un amendement à l'article 140 de la Constitution, portant le mandat présidentiel à six ans au lieu de quatre. L'amendement précise que le président actuel pourra se présenter pour un troisième mandat, avec donc la possibilité de rester en fonction jusqu'en 2030.

De notre correspondant, Habi Al-Massri

Bulletin d'abonnement

Nom, prénom : Adresse : Code postal : Ville :
Email (obligatoire pour une formule numérique) :

Formules	Tarifs	
	Papier ou numérique	Papier et numérique
Chômeurs, allocataires du RSA, lycéens et étudiants	5 € (5 numéros)	
«Découverte» 5 numéros	7,50 €	8 €
7 numéros	10 €	11 €
15 numéros	22 €	23 €
6 mois	36 €	38 €
Un an	70 €	74 €
Pli clos un an	120 €	124 €
Prélèvement mensuel automatique (papier et numérique)	6,50 € par mois ou 10 € pour les plis clos	

Je choisis la formule

- Papier
 Numérique
 Papier et numérique

Je choisis la formule par prélèvement N° ICS : FR44ZZ807AA5

Les prélèvements seront effectués le 10 de chaque mois.

Important : dater et signer le mandat ci-contre en joignant un relevé d'identité bancaire.

Mandat : En signant ce formulaire, vous autorisez La Tribune des travailleurs, à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions de La Tribune des travailleurs. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Date :
Signature (obligatoire) :

Cadre réservé à l'administration du journal

Flashez ce QR Code pour retrouver La Tribune des travailleurs sur les réseaux.



Je soutiens La Tribune des travailleurs Je verse euros

Hebdomadaire du Parti ouvrier indépendant démocratique, tribune libre de la lutte des classes, pour l'Internationale ouvrière

L'hebdomadaire est édité par l'association (loi 1901) La Tribune des travailleurs

Directeur de publication : Daniel Gluckstein

Administration/rédaction : La Tribune des travailleurs, BP 27 - 93101 Montreuil Cedex

Administration : administration@latribunedesttravailleurs.fr
Rédaction : redaction@latribunedesttravailleurs.fr

Site : latribunedesttravailleurs.fr

Imprimerie : RAS, Villiers-le-Bel

Tirage : 9 700 exemplaires

ISSN : 2430-5227

CPPAP : 0927 C 92824